Rapport de la secrétaire générale
1989-1990

Commission canadienne pour l'Unesco

Canadian Commission for Unesco

91-07145/

COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
1989-1990

juin 1990

Publié et distribué par la

COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO
99, rue Metcalfe, C.P. 1047
Ottawa, Canada K1P 5V8

ISSN 0317-5693

This publication is also
available in English

Conception graphique : Eiko Emori
Impression : M.O.M. Printing

COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
1989-1990

Presenté à
l'Assemblée annuelle de la Commission
Hull (Québec)
avril 1990

TABLE DES MATIÈRES

I Introduction de la secrétaire générale 9

II Mandat et budget 13

III Activités de la Commission canadienne pour l'Unesco 17

1. Le Comité exécutif 17

2. Activités de la Commission reliées à la Conférence générale, au Conseil exécutif et au Bureau de liaison de l'Unesco à Québec 18

3. Activités de la Commission reliées aux Commissions nationales pour l'Unesco 20

4. Activités de la Commission reliées à la mise en oeuvre du programme de l'Unesco 21

4.1 Éducation 21
4.2 Sciences naturelles et MAB 26
4.3 Sciences sociales, développement international et jeunesse 29
4.4 Culture 32
4.5 Communication 35
4.6 Programme général d'information 36
4.7 Paix et Droits de la personne 38
4.8 Condition de la femme 41
4.9 Études prospectives 42
4.10 Décennie mondiale du développement culturel 43
4.11 Programme de participation 45

5. Prix McLuhan Téléglobe Canada 1989 46

6. Programme d'assistance de la Commission canadienne pour l'Unesco/ACDI (PAUA) 47

7. Information du public 49

IV Secrétariat 53

Annexe I - Charte des Commissions nationales pour l'Unesco 57

Annexe II - Extrait de la loi du Conseil des Arts du Canada ayant trait à l'institution de la Commission nationale pour l'Unesco 61

Annexe III - Arrêté en Conseil pour instituer une Commission canadienne pour l'Unesco 62

Annexe IV - Comité exécutif 63

Annexe V - Budget 64

Annexe VI - Liste des réunions 65

Annexe VII - Composition actuelle du secrétariat 66

I INTRODUCTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

I INTRODUCTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Les grands défis auxquels l'humanité fait face en cette fin de siècle sont ceux-là mêmes que l'Unesco doit contribuer à relever.

Pour que les conditions de paix soient assurées, pour que l'environnement soit protégé ou redevienne sain, pour que le développement des sociétés soit une réalité dans toutes les régions du globe, il est vital et urgent que les talents des hommes et des femmes, leur intelligence, leurs connaissances, bref leur esprit et leur coeur soient harnachés, canalisés pour trouver les solutions et les mettre en oeuvre.

Le nouveau Plan à moyen terme dont l'Organisation s'est doté pour les années 90 facilitera l'accomplissement de cette tâche. La concentration des activités de l'Organisation autour de quelques pôles prioritaires se traduisant par les champs majeurs de programme et les thèmes transversaux amplifiera la portée de son action. L'interdisciplinarité et l'intersectorialité qui caractérisent tout le Troisième plan à moyen terme, et qui s'incarnent en particulier dans les projets mobilisateurs et projets intersectoriels, permettra à l'Unesco d'agir dans ses domaines de compétence à partir d'une approche globale.

À travers ses programmes, l'Unesco fait appel aux immenses ressources de l'être humain pour développer non seulement les différentes disciplines de la science, de l'éducation, des arts et des communications, mais aussi les capacités des sociétés à participer à cet effort afin de mieux définir pour elles-mêmes les solutions aux problèmes qui les confrontent. C'est par la coopération intellectuelle et la solidarité internationale que le programme de l'Unesco pourra se concrétiser.

Les commissions nationales pour l'Unesco ont la fonction "d'associer aux activités de l'organisation les divers départements ministériels, les services, les institutions, les organisations et les particuliers qui travaillent à l'avancement de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information." Les commissions ont donc la responsabilité de contribuer au rayonnement des objectifs et du programme de l'Unesco et de servir de catalyseur d'idées et de volontés.

La Commission canadienne pour l'Unesco s'emploie à cette tâche. Que ce soit, par exemple, en participant activement à la Conférence mondiale de l'éducation pour tous, en développant des réserves de la biosphère, en collaborant à l'organisation d'une réunion d'experts sur les droits humains ou à un colloque d'éminents scientifiques, tel que le colloque "Science et culture, un programme de survie pour le 21^{e} siècle", ou encore en stimulant et en coordonnant au Canada les activités reliées à la Décennie mondiale du développement culturel, la Commission canadienne favorise la participation de notre société au grand projet de l'Unesco.

À titre d'illustration, voici quelques activités de la Commission:

La préparation et les premiers mois de l'Année internationale de l'alphabétisation ont commandé un travail de planification, de coordination, de promotion et le développement d'activités d'une grande diversité. La Commission prendra une part active dans la préparation du plan d'action national d'alphabétisation prévu par le programme de l'Unesco. La Commission a été aussi très présente dans la préparation et dans les travaux de l'importante Conférence mondiale de l'éducation pour tous.

Deux nouvelles réserves de la biosphère ont été inaugurées au Canada durant la période sur laquelle porte ce rapport, celle de Charlevoix et celle de l'Escarpement du Niagara.

La Commission a participé à la préparation du colloque de Vancouver intitulée "Science et culture, un programme de survie pour le 21e siècle" et aux travaux du colloque. La Déclaration de Vancouver, qui en est la synthèse, servira de guide pour la réflexion et l'action. La réunion d'experts sur la mise en oeuvre, dans les domaines de compétence de l'Unesco, des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, dont la Commission a été l'hôte, a permis de développer une méthodologie qui facilitera la collecte des informations et les rapports sur les pactes.

La Commission a rendu possible la participation de Canadiens et de Canadiennes à différentes conférences et réunions d'experts de l'Unesco telles, la "Réunion régionale d'experts en vue d'examiner les modalités de l'exercice par les femmes d'une influence sur les pouvoirs publics et les processus de décision".

Le Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel et son comité de direction ont développé les orientations d'action de la Décennie pour le Canada à partir des stratégies et programmes élaborés par le Comité intergouvernemental de l'Unesco et examiné et identifié des projets canadiens pour la Décennie. En particulier, le Comité a donné son appui enthousiaste à "La rencontre des deux mondes" et à la tenue au Canada d'une des deux conférences "Amerindia".

Mais sans aucun doute, la très grande partie des efforts de la Commission ont, bien entendu, porté cette année sur la préparation de la 25e session de la Conférence générale de l'Unesco ainsi que sur l'identification des suites à donner aux décisions prises par cette Conférence générale. Ces efforts se sont traduits par les nombreuses consultations sectorielles et de synthèse menées par la Commission en vue de conseiller le gouvernement canadien sur le Projet du troisième plan à moyen terme et sur le projet de programme et budget et en vue d'informer et de préparer la délégation canadienne.

La Commission se réjouit que le Canada, en la personne de Marie Bernard-Meunier, ait été élu membre du Conseil exécutif de l'Unesco. Les aspirations du Canada reliées aux secteurs de compétences de l'Unesco sauront ainsi être activement exprimées. L'élection du Canada représenté par Marianne Scott, directrice de la Bibliothèque nationale, au Conseil intergouvernemental du Programme général d'information ainsi que la présence de membres canadiens sur les comités d'éducation physique et sport, du programme hydrologique, l'homme et la biosphère, de promotion du retour des biens culturels dans leurs pays d'origine, de la Commission océanographique intergouvernementale, du patrimoine mondial et du programme de corrélation géologique, témoignent de l'intérêt du Canada pour le programme de l'Unesco et en facilitent sa participation.

Enfin, la Commission canadienne pour l'Unesco salue la première visite de Federico Mayor, Directeur général de l'Unesco, au Canada. En nous faisant l'honneur de participer à notre assemblée annuelle, Monsieur Mayor, marque l'importance qu'il accorde au rôle des commissions nationales. En abordant avec nous le thème de notre conférence: "Science, culture et développement, l'Unesco face à ses défis", M. Mayor rejoint les préoccupations fondamentales de la commission et nous convie à une vision globale des grandes questions de notre temps. En somme, à une synthèse de la mission universelle de l'Unesco.

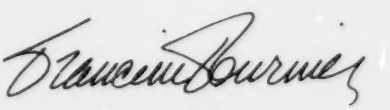

Francine Fournier
Secrétaire générale

II MANDAT ET BUDGET

II MANDAT ET BUDGET

MANDAT

La Commission canadienne pour l'Unesco est un organisme de liaison entre l'Unesco et le Canada. Elle a pour mandat de coordonner le programme de l'Unesco au Canada et de conseiller le gouvernement dans ses relations avec l'Organisation. Elle constitue un lieu privilégié de rencontre et de dialogue entre les milieux gouvernementaux et non gouvernementaux ayant compétence dans les différents domaines de juridiction de l'Unesco.

La Commission canadienne pour l'Unesco a été créée par le Conseil des Arts du Canada sur la base d'un arrêté en Conseil du gouvernement fédéral, dont on trouvera le texte en annexe (Voir annexe III). Cet arrêté donnait suite à l'Acte constitutif de l'Unesco auquel avait adhéré le Canada et dont l'article 7 se lit:

Chaque État membre prendra les dispositions appropriées à sa situation particulière pour associer aux travaux de l'Organisation les principaux groupes qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de recherche scientifique et de culture, de préférence en constituant une commission nationale où seront représentés le gouvernement et ces différents groupes.

Le rôle des commissions a été par la suite précisé dans la "Charte des commissions nationales" qui a été adoptée par les États membres lors de la XX^{e} Conférence générale de l'Unesco en 1978 (Voir annexe I).

Le secrétariat permanent de la Commission canadienne pour l'Unesco constitue une division du Conseil des Arts du Canada. De ce fait, la Commission bénéficie de la qualité de Société de la Couronne qui est celle du Conseil et qui détermine ses relations avec le gouvernement fédéral du Canada (Voir annexe II).

BUDGET

Le budget de la Commission canadienne pour l'Unesco est intégré à celui du Conseil des Arts du Canada.

La Commission disposait pour l'année financière 1989-1990 d'un budget annuel de près de 1,3 million de dollars. Le budget se ventile essentiellement comme suit: traitements et avantages sociaux, 742 760 $; frais généraux de fonctionnement, 403 000 $; et frais de fonctionnement des programmes, 191 000 $, dont des crédits spéciaux (90 000 $) qui permettent la participation d'experts à des manifestations liées aux programmes de l'Unesco.

La Commission canadienne n'est pas un organisme de mise en oeuvre directe de programmes, ni un organisme subventionnaire; par conséquent, ce sont les frais de personnel encourus pour remplir son rôle consultatif et de liaison qui constituent la plus grande partie de ses dépenses. (Voir annexe V).

III ACTIVITÉS DE LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

III ACTIVITÉS DE LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

1. LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif de la Commission canadienne pour l'Unesco a tenu ses réunions à Ottawa, le 22 août 1989, le 14 décembre 1989 et le 16 mars 1990. Le comité a, lors de ses réunions, fait le point sur les relations entre l'Unesco et le Canada. Le représentant du ministère des Affaires extérieures et la secrétaire générale sont intervenus sur ce sujet. Les présidents et présidentes des sous-commissions et des comités consultatifs ont fait rapport sur les activités de leur secteur. Le Comité a également débattu des questions de programme qui ne relèvent pas de la compétence des organes subsidiaires existants, comme la jeunesse, le développement, les droits humains. Le Comité a été saisi de toutes les questions importantes concernant l'action de la Commission, comme par exemple, la révision des statuts de la Commission et la Décennie mondiale du développement culturel.

Lors de sa réunion de 22 août le Comité a consacré une session d'une demi journée à l'étude des propositions préparées à son intention par le comité du membership.

Comité ad hoc sur le membership

Le Comité du membership s'est réuni le 31 mars, le 22 août, le 14 décembre 1989 et le 16 mars 1990. Ce comité a reçu du Comité exécutif le mandat de préparer des propositions sur la composition du membership, les critères d'admission des nouveaux membres, les droits et les devoirs des membres et les questions financières afférentes. Il a étudié ces questions en rapport également aux organes subsidiaires (sous-commissions et comités consultatifs).

Le comité s'est aussi penché sur l'ensemble des statuts et règlements de la Commission. Un rapport final sera présenté aux membres au cours des prochains mois pour adoption lors de l'assemblée annuelle de 1991.

Ce comité est composé de Guy Bourgeault, président, Viviane Launay, David Hemphill, Francine Fournier et Louis Patenaude. Mariette Hogue a assumé la responsabilité de la recherche, de la préparation et du suivi des réunions.

Comité des candidatures

Le Comité exécutif a formé un comité chargé d'étudier les candidatures aux postes électifs vacants du Comité exécutif. Le comité des candidatures, composé de Louise Imbeault, présidente, de Lorraine Thorsrud, de James M. Harrison et de Louis Patenaude s'est réuni les 15 et 30 mars et a établi une liste qui a été proposée à l'Assemblée annuelle.

Comité de planification pour l'Assemblée annuelle

Le comité de planification pour la 32^{e} Assemblée annuelle de la Commission canadienne pour l'Unesco s'est réuni deux fois, les 22 août et 14 décembre 1989. Le thème de cette assemblée, "Culture, science et développement", reflète les défis que l'Unesco aura à affronter au cours des prochaines années. Le Comité a décidé que l'Assemblée annuelle aurait lieu à la Maison du Citoyen à Hull, du 4 au 6 avril 1990. Cette assemblée annuelle prend un caractère exceptionnel du fait de la participation du Directeur général de l'Unesco, Federico Mayor qui a accepté l'invitation de la Commission à prononcer une allocution en plénière le 5 avril.

2. ACTIVITÉS DE LA COMMISSION RELIÉES A LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE, AU CONSEIL EXÉCUTIF ET AU BUREAU DE LIAISON DE L'UNESCO À QUÉBEC

25e Session de la Conférence générale de l'Unesco

La Commission canadienne pour l'Unesco a, comme par le passé, pris une part active à la préparation de la délégation canadienne à la conférence générale. Elle a procédé à de vastes consultations sur le Projet de programme et budget auprès des milieux gouvernementaux et non gouvernementaux canadiens. Tous les organes subsidiaires de la Commission se sont réunis à cette fin en s'adjoignant de nombreux experts gouvernementaux. Des consultations ont aussi eu lieu au sujet des programmes pour lesquels la Commission n'a pas de comités consultatifs permanents.

La Commission, tel que prévu par la Charte des Commissions nationales, a fait des recommandations au ministère des Affaires extérieures quant à la composition de la délégation canadienne. Elle a convoqué une réunion de la délégation le 23 août, afin de faire la synthèse des consultations sectorielles. Les résultats de ces consultations ont été soumis sous forme de recommandations au ministère des Affaires extérieures qui les a approuvées et les a intégrées aux instructions données à la délégation. On trouvera en annexe la liste des délégués.

Le Canada est intervenu sur la plupart des points inscrits à l'ordre du jour de la conférence générale. La candidate canadienne au Conseil exécutif, Marie Bernard-Meunier, Ministre-Conseil et Déléguée permanente adjointe du Canada auprès de l'Unesco, a été élue avec une forte majorité. Le Canada a également été élu au Conseil intergouvernemental du Programme général d'information. C'est Marianne Scott, directrice de la Bibliothèque nationale du Canada qui siégera à ce Conseil.

Le 15 décembre 1989 a eu lieu la réunion de debriefing de la Conférence générale de l'Unesco (17 octobre - 16 novembre 1989). L'objet de cette réunion était de faire la synthèse des débats qui ont eu lieu au cours de la Conférence générale, et de faire le point sur les engagements pris par le Canada et les suites attendues. Les membres du Comité exécutif de la Commission, les délégués canadiens à la conférence et d'autres experts y ont participé. La réunion était présidée par Guy Bourgeault, président de la Commission.

Le Conseil exécutif de l'Unesco

Tel que mentionné plus haut, le Canada a été élu au Conseil exécutif de l'Unesco à la Conférence générale de l'Unesco, en automne 1989. Marie Bernard-Meunier, ministre-conseil et déléguée permanente adjointe du Canada auprès de l'Unesco, représente le Canada au Conseil exécutif.

La secrétaire générale et le secrétaire général associé ont assisté à la 131e session du Conseil exécutif de l'Unesco. Au cours de cette session les membres du Conseil ont procédé à une analyse détaillée du Projet de plan à moyen terme soumis par le directeur général. Le Conseil a formulé des recommandations concernant le projet de plan qui ont été soumises à la Conférence générale.

La 133e session du Conseil a eu lieu les 16 et 17 novembre 1989, immédiatement après la clôture des travaux de la Conférence générale. Les membres ont procédé à l'élection du président et du vice-président du Conseil et des Commissions.

Le bureau de liaison de l'Unesco à Québec

Le Bureau de liaison de l'Unesco à Québec, inauguré le 18 septembre dernier, a le mandat de favoriser, en coopération avec la Commission canadienne pour l'Unesco, la liaison entre le Secrétariat à Paris et le Canada et de développer la circulation de l'information concernant les objectifs et l'action de l'Unesco. Le Bureau est dirigé par Breda Pavlic.

Le Bureau a été inauguré par C.L. Sharma, directeur général adjoint (gestion) au nom du directeur général de l'Unesco, l'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du développement international du Canada et Paul Gobeil, ministre des Affaires internationales du Québec qui ont pris la parole au cours de la cérémonie. Son honneur Jean Pelletier, alors maire de Québec, Francine Fournier au nom de la Commission canadienne pour l'Unesco et Gil Rémillard, ministre de la Justice du Québec et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes ont également pris la parole.

Étaient aussi présents à la cérémonie, Jean-Paul L'Allier, alors co-président du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel, Louise Imbeault, membre du comité exécutif de la Commission canadienne pour l'Unesco et Louis Patenaude, secrétaire général associé de la Commission canadienne pour l'Unesco.

Breda Pavlic, directrice du bureau de liaison de l'Unesco à Québec, a fait un séjour de travail à la Commission les 21 et 22 septembre 1989. À cette occasion, elle a assisté à la séance de clôture de la réunion d'experts de l'Unesco sur "L'efficacité des campagnes de prévention contre l'abus des drogues", tenue à Ottawa, du 18 - 22 septembre 1989.

Mme Pavlic a de nouveau rendu visite au secrétariat de la Commission les 15 et 16 janvier 1990. Elle a participé à des réunions de travail avec les chargés de programmes afin de se familiariser avec les travaux de la Commission. Une réception a été offerte en son honneur par la Commission, le 15 janvier. Les ministères des Affaires extérieures, des Affaires indiennes et du Nord, des Communications, le Secrétariat d'État, Parcs Canada, l'Agence canadienne de développement international (ADCI) et le Conseil des Arts du Canada y étaient représentés.

Francine Fournier et Louis Patenaude ont eu une réunion de consultation avec Mme Pavlic, à Montréal, le 9 février 1990.

Le 27 février 1990, Louis Patenaude, secrétaire général associé, a assisté à la présentation à l'Unesco (Québec), par les étudiants du diocèse de Saint-Hyacinthe, d'un recueil de poèmes intitulé "Nos cris et nos rêves". Les poèmes s'inspirent des thèmes de l'environnement et de la paix. Breda Pavlic a présidé la réunion.

3. ACTIVITÉS DE LA COMMISSION RELIÉES AUX COMMISSIONS NATIONALES DE L'UNESCO

Dixième conférence régionale des commissions nationales pour l'Unesco de la région Europe*

Guy Bourgeault, Président de la Commission, Francine Fournier et Louis Patenaude ont représenté la Commission, à la 10e Conférence régionale des Commissions nationales pour l'Unesco de la région Europe. La conférence a eu lieu à Berlin, République démocratique d'Allemagne, du 6 au 15 avril 1989. Les participants ont échangé leurs points de vue sur les défis que l'Unesco doit relever en cette période de changements et de réformes qui touchent autant son administration que ses programmes. Ils ont débattu du Projet du troisième plan à moyen terme.

Les participants ont souligné de nouveau le rôle crucial des commissions dans la mise en oeuvre des stratégies de l'Unesco, et ont également discuté des mesures de promotion qu'il conviendrait de prendre en vue d'une coopération accrue dans les domaines de l'éducation et des sciences. Ils ont soulevé en particulier la nécessité de repenser le rôle des sciences sociales à l'Unesco. Les participants ont aussi fait le point sur les progrès de la Décennie mondiale du développement culturel.

Réunion des Commissions nationales de la région Asie-Pacifique

Mariette Hogue, chargée de programmes en éducation, représentait la Commission canadienne pour l'Unesco à titre d'observatrice, à la réunion des Commissions nationales de la région Asie-Pacifique qui a eu lieu à Bangkok du 10 au 12 mars 1990. Cette réunion avait pour but d'évaluer les résultats de la Conférence mondiale d'éducation pour tous, tenue à Jomtien les jours précédents. Vingt-quatre Commissions nationales de la région Asie-Pacifique ont participé à cette réunion et 11 observateurs des Commissions nationales d'Europe et d'Afrique étaient aussi présents.

UNA-USA American Panel on Unesco

À la demande du "UNA-USA American Panel on Unesco", la Commission canadienne pour l'Unesco a produit un document présentant la structure et le mode de fonctionnement de la Commission. Ce document discute du rôle des Commissions nationales à partir de l'expérience de la Commission canadienne en traitant spéficiquement des éléments suivants: le caractère autonome de la Commission canadienne; le mode de liaison avec les communautés éducatives, scientifiques, culturelles et de communication; le renforcement des réseaux; la coopération entre les Commissions nationales; et la participation au programme de l'Unesco.

Les résultats de cette analyse ont été intégrés au rapport du 'American Panel on Unesco': "A Forum in restoration; International Intellectual Cooperation and America's Interests in Unesco."

* La région Europe inclut l'Europe de l'Est et de l'Ouest, Israël et le Canada

4. ACTIVITÉS DE LA COMMISSION RELIÉES À LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE L'UNESCO

4.1 ÉDUCATION

Le champ majeur du programme traitant de l'éducation s'intitule l'Éducation et l'avenir. Il est composé des sous-programmes suivants. Vers une éducation de base pour tous; L'éducation pour le XXI^{e} siècle; Action en faveur du progrès de l'éducation.

25e session de la Conférence générale de l'Unesco

La Commission II - Éducation de la Conférence générale a siégé du 17 au 26 octobre 1989. Le porte-parole principal de la délégation du Canada pour l'éducation, l'honorable Joel Matheson, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation de la Nouvelle-Écosse a souligné, dans son intervention, que l'éducation est le facteur déterminant de l'avenir social culturel et économique de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, et l'élément indispensable au renforcement de la compréhension et de la collaboration entre les nations. Le Canada a apporté son appui à la double stratégie mise de l'avant pour favoriser l'alphabétisation: le raffermissement et l'amélioration de l'école primaire et le développement de l'éducation des adultes. Entre autres, la délégation a insisté sur l'importance d'accroître les capacités nationales de gérer et de planifier les systèmes d'éducation, de former des enseignantes et enseignants, et de donner accès à l'éducation aux filles et aux femmes.

En plus du porte-parole principal, la délégation comprenait Pierre Lucier, président, Conseil supérieur de l'éducation du Québec, Francis Whyte, directeur-général, Conseil des ministres de l'Éducation, Canada, Mary Anderson, Secrétariat d'État, Joseph Farrell, président de la Sous-commission de l'éducation et Mariette Hogue, Chargée de programmes en éducation, Commission canadienne pour l'Unesco.

Conférence mondiale pour l'éducation pour tous, Jomtien, Thaïlande, 5-9 mars 1990

La préparation à la Conférence mondiale pour l'éducation pour tous, organisée par l'Unesco, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, a été l'une des activités les plus importantes de l'année en matière d'éducation.

La Sous-commission de l'éducation a participé aux réunions de planification nord-américaines et à la consultation régionale tenue à Boston, en décembre 1989. Deux autres réunions convoquées par le président de la sous-commission ont eu lieu à Ottawa et à Toronto en vue de formuler des recommandations pour la gouverne des participantes et des participants canadiens à la Conférence.

À la Conférence, le Canada a contribué aux diverses commissions. En plénière, le chef de la Délégation canadienne, Lawrence Smith, ambassadeur du Canada en Thaïlande, a souligné que l'éducation ne devait pas être perçue uniquement dans un contexte économique mais plutôt comme une activité humaine permettant aux individus de se développer intellectuellement, socialement et spirituellement et ainsi de satisfaire aux besoins humains de leur famille et de leur société.

Les intervenants canadiens ont souligné également la nécessité de reconnaître la diversité des approches dans le domaine de l'éducation, la validité des connaissances traditionnelles, la spécificité culturelle de l'éducation ainsi que le rôle central des gouvernements et des enseignants et enseignantes et de tenir compte de tous ces facteurs. Tous sont d'accord sur l'importance de mettre en oeuvre les stratégies pour assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation.

Outre l'ambassadeur du Canada en Thaïlande, le Canada était représenté par des membres provenant des ministères du gouvernement fédéral, du Conseil

des ministres de l'Éducation (Canada), de la Commission canadienne pour l'Unesco, d'agences de développement, d'établissements d'enseignement et d'organisations non gouvernementales. Une Table ronde sur l'alphabétisation des adultes a été présentée, entre autre, par le Secrétariat d'État en collaboration avec La Fédération du Travail de l'Ontario et de la Société pour la Formation professionnelle de la Jeunesse (Toronto).

Deux groupes canadiens, l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement et le Learning Centre d'Ottawa ont présenté des expositions illustrant leurs activités.

À la conclusion de la Conférence, les participants ont adopté la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et le Cadre d'action pour satisfaire les besoins de base. La Déclaration appelle à une solution à la crise engendrée par la dette et par les disparités croissantes afin que les ressources puissent être dispensées de façon à permettre l'accès à une éducation pour tous.

Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS)

Le Canada a été élu à ce Comité composé de 30 États membres lors de la 24e session de la Conférence générale de l'Unesco, octobre 1987. Le mandat se terminera en octobre 1991. Michel Bédard, directeur de Condition physique Canada, est président de ce Comité et assure aussi la direction du Conseil d'administration du Fonds international pour le développement de l'éducation physique et du sport.

- 28e réunion du Bureau, 23-24 janvier 1990, Unesco, Paris.

  Michel Bédard, directeur, Condition physique Canada et Robert Haines, directeur principal des programmes éducatifs, au ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse ont participé à cette réunion. L'ordre du jour comprenait le suivi aux résolutions adoptées par la Conférence générale, la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, la Semaine sportive internationale et l'appui pour l'éducation physique et le sport dans les pays en développement.

- VIIe Session du CIGEPS

  Cette prochaine session est prévue pour octobre 1990. Le Canada a fait connaître son intention d'inviter les Etats membres de tenir cette réunion à Ottawa.

Réunions d'experts de l'Unesco

L'Unesco invite plusieurs Canadiens à des réunions d'experts pour permettre un échange d'information et d'expériences dans le domaine de l'éducation. Nous indiquons ici à titre d'exemples, quelques réunions auxquelles ont participé des Canadiens et Canadiennes durant cette dernière année.

Congrès international "Éducation et informatique vers une coopération internationale renforcée", Paris, 12-21 avril 1989

Le Congrès avait pour objectif de faire le point sur l'expérience acquise par les États membres dans l'introduction de l'informatique aux différents niveaux de l'enseignement formel et informel. Des recommandations ont été élaborées en vue d'une meilleure utilisation de l'informatique pour le développement et l'amélioration du système et du processus éducatifs. La participation canadienne a été assurée par Michael Jeffrey, expert-conseil en développement de curriculum au ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, Pierre Bordeleau, président-directeur général du Centre de recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur du ministère de l'Enseignement supérieur et de la science Québec, et Philippe Marton, de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. À l'invitation de l'Unesco, Pierre Yves Maurice, coordonnateur informatique pédagogique du ministère de l'Éducation du Québec a présenté une communication sur le thème "Des nouveaux rapports entre les partenaires de l'éducation".

Séminaire sur l'analphabétisme fonctionnel dans les pays industrialisés, Ottenstein, Autriche, 30 mai-3 juin 1989

Le Séminaire organisé par la Commission autrichienne pour l'Unesco a abordé les définitions actuelles de l'analphabétisme fonctionnel, les causes et les facteurs de l'analphabétisme fonctionnel, le rôle de diverses institutions et les stratégies pour la prévention et la réduction massive de l'analphabétisme fonctionnel.

Le participant canadien, Serge Wagner de l'Université du Québec à Montréal, a été élu rapporteur du séminaire.

Atelier de la région Europe sur l'évaluation des réformes en éducation, Berlin ouest, 12-14 juillet 1989

Cet atelier, organisé par l'Unesco et l'Institut Max Planck pour le Développement humain et l'éducation, avait pour but l'examen des méthodologies utilisées pour l'évaluation des politiques et des stratégies dans le domaine des réformes en éducation dans la région Europe, et les besoins spécifiques des réseaux professionnels en relation avec ceux des milieux administratifs et politiques.

Lors de sa présentation sur les réformes en évaluation au Canada, Norman Henchey de l'Université McGill a élaboré les diverses approches et les orientations adoptées au Canada dans ce domaine.

Colloque sur l'évaluation des politiques de planification et de réforme en éducation, Princeton, New Jersey, 21-22 mars 1990

Ce colloque, organisé par l'Association internationale pour l'évaluation éducative sous contrat de l'Unesco, avait pour objectif l'étude des divers types de méthodologies de l'évaluation, les stratégies et réformes et les buts de l'évaluation en éducation.

Les participants canadiens étaient: Norman Henchey, Université McGill, Manuel Crespo, Université de Montréal, Stacey Churchill, Institut de recherche en éducation de l'Ontario (OISE) et David Robitaille, Université de la Colombie-Britannique.

Réunions de la Sous-commission de l'éducation

Le Comité de direction de la Sous-commission de l'éducation a tenu une réunion à Toronto, le 26 septembre 1989.

Ce comité a tenu une autre réunion à Ottawa, le 2 février 1990. Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants:

- l'année internationale de l'alphabétisation
- les études en commun européennes
- la Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe.

Les Institutions de l'Unesco en Éducation

Institut international de planification de l'éducation (IIPE)

Le directeur de l'Institut international de planification de l'éducation, Jacques Hallak était de passage à Ottawa du 26 au 30 juin 1989. Lors de son séjour, il a rencontré, entre autres, des représentants du ministère des Affaires extérieures, de l'Agence canadienne de développement international, du Centre de recherches pour le développement international et de l'Association des Universités et Collèges du Canada.

Une contribution volontaire de 120 000 $ a été versée à l'IIPE par le Canada (ACDI) pour l'année financière 1988-1989. Pendant cette période, le Centre de recherches pour le développement international a collaboré avec l'IIPE à l'organisation d'un atelier sur "Les effets des programmes en alphabétisation au Kenya" et a mené un projet de recherche sur "Le développement technique et les politiques de formation et d'enseignement: le cas de l'industrie des ordinateurs au Brésil".

Bureau international d'éducation (BIE)

La 42^{e} session de la Conférence internationale de l'éducation aura lieu à Genève du 3 au 8 septembre 1990.

Pour permettre la préparation du document de travail et l'avant-projet de recommandation pour la Conférence, un questionnaire a été adressé aux États Membres. La réponse canadienne à l'Enquête sur l'élimination ou la réduction massive de l'analphabétisme sera acheminée au BIE afin qu'elle puisse être prise en considération lors de la réunion d'experts prévue pour les 3-6 avril 1990 à Genève.

Institut de l'Unesco pour l'Éducation (IUE), Hambourg

- Directeur de l'IUE

  Paul Bélanger a été nommé directeur de l'Institut de l'Unesco pour l'Éducation Hambourg, République fédérale d'Allemagne, par le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor. M. Bélanger, ancien membre du Comité exécutif de la Commission canadienne pour l'Unesco et ancien Président de la Sous-commission de l'éducation, est entré en fonction le 1er novembre 1989.

L'IUE, un centre international de recherche, est surtout connu pour ses travaux sur la recherche d'approches nouvelles en vue de la démocratisation de l'enseignement primaire dans le monde, sur la pertinence et l'équilibre des programmes d'éducation générale, sur les problèmes de l'analphabétisme dans les pays en voie de développement et sur les stratégies d'alphabétisation dans les pays industrialisés.

- Conseil d'administration

Le membre canadien du Conseil d'administration de l'IUE, Glen Eyford, de l'Université de l'Alberta, et le membre suppléant, Serge Wagner de l'Université du Québec à Montréal, ont suivi les activités de l'Institut durant l'année qui vient de s'écouler. La prochaine session du conseil d'administration aura lieu en juin 1990.

Deuxième Atelier interrégional du Réseau européen sur la formation continue du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, Bucarest, 25-27 septembre 1989

Avec l'aide de la Commission, Janet Donald, directeur du Centre d'enseignement supérieur de l'Université McGill, a participé à cet atelier dont le but était d'examiner des modalités pour renforcer les réseaux européens et nationaux et le recrutement de personnels enseignants au niveau de l'enseignement supérieur. L'atelier avait été organisé par le Centre européen pour l'enseignement supérieur.

Centre européen pour l'enseignement supérieur (CEPES)

- Comité consultatif

John S. Daniel, ancien président de l'Université Laurentienne de Sudbury, siègera au Comité consultatif du CEPES, à l'invitation du directeur général de l'Unesco, pour un deuxième mandat de quatre ans, commençant le 4 septembre 1989.

La 15^{e} session du Comité consultatif aura lieu à Bucarest en septembre 1990.

- Correspondants de Liaison

La 8^{e} consultation des correspondants de liaison du CEPES a eu lieu du 26-28 juin 1989 à Bucarest. Eva Egron-Polak, directeur adjoint, Relations académiques, Division internationale, Association des Universités et Collèges du Canada, et Gilles Jasmin, directeur intérimaire, Liaison, Secteur de l'aide à l'éducation, Secrétariat d'État, ont participé à cette consultation.

L'objet de cette consultation était essentiellement de faire le point sur les activités de coopération régionale dans le région Europe, la mise en oeuvre de la Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe, le développement de l'unité de la documentation et de l'information du CEPES et des activités prévues pour la période 1990-1991.

Année internationale de l'alphabétisation (AIA)

La Commission canadienne pour l'Unesco a collaboré étroitement avec le Secrétariat de l'Unesco dans de nombreuses activités liées à l'Année internationale de l'alphabétisation dont il serait trop long de faire ici une liste exhaustive.

Une Canadienne gagne un concours d'affiches de l'Unesco pour l'AIA

Une étudiante en arts graphiques du Canada a gagné le Concours international d'affiches de l'Année internationale de l'alphabétisation 1990. La montréalaise de 21 ans, Zabelle Côté, qui étudie actuellement les arts graphiques en Suisse, a présenté une affiche montrant une personne montée sur des échasses formées de crayons, symbolisant ainsi que le fait de pouvoir lire et écrire donnait une nouvelle perspective de la vie et du monde. L'affiche reproduite dans les six langues officielles de l'Unesco sera diffusée à grande échelle au cours de l'Année, grâce à la générosité de l'Organisation canadienne pour l'éducation au Service du développement (OCED) et le Secrétariat d'État.

Parmi les autres contributions du Canada à l'Unesco pour l'Année, nous soulignons l'aide du Secrétariat d'État à la publication du Guide pour l'AIA, et la réalisation d'un film sur l'alphabétisation par Radio-Québec.

"Voyage du Livre"

Le lancement du "Voyage du Livre" a eu lieu sur la Colline parlementaire, le 25 janvier 1990. Les personnes apprenant à lire et à écrire écriront leurs messages dans le Livre qui voyagera d'un centre d'alphabétisation à l'autre, de village en village et de pays en pays, pendant l'Année internationale de l'alphabétisation.

À la suite de l'allocution de l'honorable Gerald Weiner, le président de la Commission, Guy Bourgeault, a pris la parole et il a présenté le Livre à des apprenants de chaque province et territoire. Francine Fournier, secrétaire générale de la Commission canadienne pour l'Unesco et Mariette Hogue étaient également présentes au lancement.

Réunions du Comité consultatif de l'Association des Nations Unies au Canada pour l'AIA: participation de la Commission

Deux réunions de ce comité ont eu lieu pendant la dernière année. David Walker a représenté la Commission à la première réunion tenue à Toronto, le 9 décembre 1989. Lors de la deuxième réunion, tenue le 26 janvier à Montréal, Mariette Hogue a présenté un exposé sur les activités prévues par l'Unesco et par la Commission pendant l'AIA.

Textes normatifs

Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe.

Le Canada a annoncé la ratification de cet instrument. Un Centre d'information national sera créé pour faciliter l'application de cette convention au Canada.

Le Centre d'information colligera l'information destinée aux universités, collèges et associations professionnelles, de façon à les aider dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de reconnaissance des études et des diplômes. Il aura également pour fonction de mieux faire connaître les diplômes canadiens et d'en promouvoir la reconnaissance dans divers pays.

Deux réunions de planification ont eu lieu au Secrétariat du Conseil des Ministres de l'éducation (Canada) en décembre 1989 et en mars 1990. Le président de la Sous-commission de l'éducation, Joseph P. Farrell, et Mariette Hogue, chargée de programmes en éducation ont représenté la Commission canadienne pour l'Unesco à ces réunions.

Projet de Convention concernant l'enseignement technique et professionnel

Réunion du Comité d'experts gouvernementaux chargés d'élaborer un projet final de la convention sur l'enseignement technique et professionnel, Paris, 3-7 avril 1989

Le Canada était représenté à cette réunion par Elizabeth Crosthwaite, Sous-ministre adjointe, "Skill Training and Apprenticeship," au ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, Gilles Besner, ancien président de la Sous-commission de l'éducation de la Commission canadienne pour l'Unesco, et Nicole d'Avignon, coordonnatrice à l'Enseignement post-secondaire et à la formation de la main-d'oeuvre du Secrétariat du Conseil des Ministres de l'Éducation (Canada). Les participants canadiens ont contribué de façon très active aux débats de cette réunion. Elizabeth Crosthwaite a été élue présidente du Comité de rédaction. Le projet final de cette Convention a été adopté par les États membres de l'Unesco lors de la vingt-cinquième session de la Conférence générale de l'Unesco, octobre 1989.

Questionnaires

Statistiques relatives à l'éducation

Statistique Canada fait parvenir annuellement à l'Unesco des statistiques relatives à l'éducation au Canada. Les données portent sur le financement et les dépenses de l'éducation; l'enseignement précédant le niveau primaire(pré-primaire), les niveaux primaire, secondaire et supérieur et l'enseignement des premier degrés; l'enseignement du troisième degré.

Cinquième réunion conjointe Unesco/CEE sur les statistiques relatives à l'éducation, Paris, 30 janvier-2 février 1989

K.K. Campbell, Statistique Canada, Éducation, Culture et Tourisme et Gilles Jasmin, Secrétariat d'État y ont participé. À la suite de cette réunion, le Canada a signalé son intention de participer à trois groupes de travail concernant la version revisée de la Normalisation internationale des statistiques de l'éducation; la portée et les définitions concernant la collecte des données dans le domaine de l'éducation des adultes; et les problèmes méthodologiques en statistiques de l'éducation.

Autres activités

Un contrat au montant de 12 000 $ a été accordé par l'Unesco au Centre international d'études mésologiques (Québec) en juillet 1989, pour l'organisation d'un colloque international sur la développement de méthodes et techniques pour l'éducation environnementale.

Une subvention exceptionnelle de 7 000 $ a été accordée à l'Université de Waterloo, par la Commission canadienne pour l'Unesco, pour l'organisation de la Dixième conférence internationale sur l'enseignement de la chimie qui a eu lieu à l'Université, du 20 au 25 août 1989.

Visites au Canada

Au cours de l'année, des membres du Secrétariat de l'Unesco ont séjourné au Canada. Outre Jacques Hallak, directeur de l'Institut international de planification de l'éducation, mentionné plus haut, Cilla Ungerth-Jolis, du Secrétariat pour l'Année internationale de l'alphabétisation, a rencontré en juin 1989 les responsables du Secrétariat national de l'alphabétisation du Secrétariat d'État, des organisations non-gouvernementales oeuvrant dans le domaine et du Conseil international de l'éducation des adultes.

Joseph Lo Bianco, membre de la Commission australienne pour l'Unesco, était de passage à la Commission le 5 juillet 1989. Il a rencontré des spécialistes en éducation, en alphabétisation, en politique linguistique et en coopération technique à Ottawa, à Toronto et à Vancouver.

4.2 SCIENCES NATURELLES ET MAB (PROGRAMME L'HOMME ET LA BIOSPHÈRE)

Introduction

Le Canada participe depuis plusieurs années à un certain nombre de programmes intergouvernementaux de l'Unesco avec l'aide de certains organismes déterminés, tels que Énergie, Mines et Ressources Canada pour le Programme international de corrélation géologique (PICG); Pêches et Océans Canada pour la Commission océanographique intergouvernementale (COI); Environnement Canada et le Conseil national de recherches Canada pour le Programme hydrologique international (PHI); et la Commission pour le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB). Aussi, un certain nombre d'universités canadiennes appuient la participation active de membres de leurs facultés à ces comités. Ces organismes sont indépendants de la Commission (à l'exception du MAB, dont elle assure le secrétariat canadien), mais celle-ci collabore avec les comités nationaux de tous les programmes et coordonne la communication au gouvernement canadien (ministère des Affaires extérieures) d'avis sur les programmes scientifiques internationaux et leurs budgets.

Le secrétariat international du Comité scientifique pour les recherches océaniques (CSRO) est situé au Canada à l'Université Dalhousie. Le Comité est l'organisme consultatif scientifique officiel de la Division des sciences de la mer de l'Unesco et de la Commission océanographique intergouvernementale.

Le travail du Comité MAB/Canada de l'Unesco est axé avant tout sur le développement durable. Les activités du MAB sont interdisciplinaires, combinant les sciences naturelles avec certains aspects des besoins des êtres humains et de l'économie. Le comité s'acquitte de bon nombre de ses tâches par l'intermédiaire de trois groupes de travail : Réserves de la biosphère, MAB/Net (Éducation et formation environnementales et communication), et le Groupe de travail sur le Nord.

La Commission collabore aussi avec d'autres programmes en sciences naturelles, notamment le Programme canadien des changements à l'échelle du globe, composante nationale du Programme international de la géosphère-biosphère (PIGB), qui relève de la Société royale du Canada.

25e session de la Conférence générale de l'Unesco

A.J. Naldrett, professeur de géologie à l'Université de Toronto et président du Conseil du programme international de corrélation géologique, Anne Whyte, directrice de la division des sciences sociales du Centre de recherches pour le développement international et présidente du Comité MAB/Canada, et Jim Harrison, géologue et ancien président de la Commission canadienne pour l'Unesco représentaient le Canada à la Conférence générale.

Réunions internationales de l'Unesco

Colloque sur "L'homme, la science et la société au seuil de l'an 2000", Venise, Italie, 5-7 juillet 1989

Ce colloque a été organisé par le Bureau régional de science et de technologie de l'Unesco pour l'Europe (ROSTE). Ian Burton, directeur de la Fédération internationale des instituts d'études avancées (IFIAS) dont le siège est à Toronto, a assisté à la réunion et a été nommé membre du Conseil scientifique du ROSTE en septembre 1989.

Colloque international de l'Unesco sur la science et la culture pour le 21e siècle : un programme de survie, Vancouver, C.-B., 10-15 septembre 1989.

Ce colloque faisait suite au colloque de Venise tenu en 1986 et dont le thème était: "La science face aux confins de la connaissance: le prologue de notre passé culturel" qui a donné lieu à la Déclaration de Venise.

Le colloque de Vancouver était organisé par l'Unesco en étroite collaboration avec la Commission canadienne pour l'Unesco, et avec la participation de la Société royale du Canada et de l'Université de Colombie-Britannique. David Strangway, président de l'Université de Colombie-Britannique était l'hôte du colloque. Digby McLaren, président de la Société royale du Canada en a été élu président, et Mahdi Elmandjra, Président de l'Association internationale Futurible, rapporteur. V. Zharov, directeur de la recherche et de l'enseignement supérieur scientifiques, représentait le directeur général de l'Unesco et E. Hattori, de la division des relations publiques et événements spéciaux en était le principal organisateur. Vingt et un éminents savants venus de quinze pays et représentant un large éventail de disciplines y ont participé.

Le président de la Commission canadienne pour l'Unesco, Guy Bourgeault, a prononcé les paroles de bienvenue. Au terme du colloque, les conférenciers ont signé une déclaration, la Déclaration de Vancouver, qui, selon les paroles du Directeur général de l'Unesco, "représente une avancée importante en ce qu'elle énonce les arguments scientifiques qui militent en faveur d'une approche intégrale du problème de la survie humaine. Développant la Déclaration de Venise de 1986, elle propose, pour sauvegarder la vie humaine sur notre planète, un cadre fondé sur la vision nouvelle d'un monde profondément interdépendant que la science contemporaine nous a apportée".

Les textes des participants ainsi que l'ensemble des actes du colloque feront l'objet d'une publication.

Colloque international sur l'état des connaissances sur les techniques de la télédétection par l'étude de la biosphère a été tenu à Moscou, URSS, du 18 - 22 septembre 1989.

Le Canada était représenté à ce colloque par Barry Goodison d'Environnement atmosphérique Canada.

Réunions de Comités intergouvernementaux de l'Unesco

Le Comité technique sur l'échange international des données et information océanographiques a tenu sa 13e session à New York, du 17 au 24 janvier 1990. Le Canada était représenté par J. Ron Wilson, directeur des Services des données sur le milieu marin, Pêches et Océans Canada. La réunion a déterminé les besoins, en matière de données, du projet "Expérience sur la circulation océanique mondiale" (WOCE), un projet de dix ans.

Le Comité scientifique du Programme international de corrélation géologique (PICG) s'est réuni à Paris, du 29 janvier au 2 février 1990. Ray Price, de la Commission géologique du Canada, a représenté le Canada.

Le Conseil du PICG s'est réuni à Paris du 5 - 9 février 1990. Tony Naldrett, de l'Université de Toronto, a présidé la réunion.

Le Bureau du Conseil international de coordination du programme MAB a tenu une réunion du 6 - 8 février 1990. Suite à une décision du Bureau, la nomination de la réserve de la biosphère de l'Escarpement du Niagara a été approuvée le 7 février 1990.

Le Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI) a tenu sa neuvième session à Paris, du 19 au 24 mars 1990. Gordon Young, Université Wilfrid Laurier (ancien président du PHI), David Daugharty, Université du Nouveau-Brunswick (président du Comité associé d'hydrologie) et Bob Halliday, Direction générale des eaux, Environnement Canada y ont participé et ont présenté les contributions canadiennes au PHI-IV.

Activités des Comités canadiens associés aux Comités intergouvernementaux de l'Unesco

Comité MAB/Canada

- Le Comité MAB/Canada s'est réuni à Ottawa, le 10 janvier 1990. Entre autres sujets, les discussions ont porté sur le choix de nouveaux membres pour le comité et sur un plan d'action pour le MAB.

- Le Comité MAB/Canada a tenu une réunion spéciale à Ottawa, le 1er février 1990, pour discuter de sa participation au Plan d'action environnemental du ministre d'Environnement Canada. La réunion a mis l'accent sur le développement durable et le partenariat, deux principes essentiels aux activités du MAB.

Comité associé d'hydrologie

- Le Comité associé d'hydrologie du Conseil national de recherches a tenu son assemblée annuelle à Wolfville, Nouvelle-Écosse, les 22 et 23 juin 1989. La réunion était présidée par David Daugharty. Le Comité associé d'hydrologie est le comité national pour le Programme hydrologique international, dont le secrétariat est situé au sein de la Direction générale des eaux d'Environnement Canada.

- Le Comité exécutif du Comité associé d'hydrologie a tenu une réunion à Hull, Québec, le 27 novembre 1989. Entre autres sujets, le comité a revu le Guide canadien des inondations.

- Le Sous-comité chargé des affaires internationales du Comité associé d'hydrologie a tenu une réunion à Waterloo, Ontario, le 8 février 1990. Cette réunion a porté sur le programme "Changement global" et diverses activités de l'Unesco. Les membres ont pris des décisions en ce qui concerne la participation canadienne aux divers projets du PHI-IV, et étaient également d'accord d'appuyer un relevé d'activités qui pourraient être effectuées en commun par le PHI et le MAB.

Comité canadien pour le Programme international de corrélation géologique (PICG)

Le Comité canadien du PICG a tenu sa quinzième assemblée annuelle à l'Université de Toronto, le 13 mars 1990, sous la présidence de A.J. Naldrett. Entre autres sujets, on a discuté de la réunion de février du PICG, à Paris, de projets canadiens et de questions financières.

Réunions d'experts de l'Unesco

Le MAB/Net du Canada a tenu un atelier sur le projet "Computer Networking for Environmental Education" à Kelowna en Colombie-Britannique du 14 - 17 juillet 1989. Le Telelearning Centre de l'Université Simon Fraser en était l'hôte. Douze participants et deux modérateurs y ont assisté.

Un atelier sur les réserves côtières et marines de la biosphère a eu lieu à Toronto, le 8 août 1989. Le American Institute of Biological Sciences en était l'hôte. On comptait parmi les participants des membres du Comité MAB des États-Unis, Dawn Conway, du Comité MAB/Canada et Jane Robertson, de la Division des sciences écologiques de l'Unesco.

Le Groupe d'experts sur les normes et les matériels de référence (océanographie) a tenu sa 2e session à Halifax, Nouvelle-Écosse, du 22 - 25 janvier 1990.

Autres activités

En décembre, la Commission canadienne pour l'Unesco a demandé des commentaires à un groupe d'experts, dans le but de préparer la réponse canadienne aux activités du Bureau régional de science et de technologie pour l'Europe.

Des consultations ont été entreprises en janvier dans le but de former un Comité consultatif sur les sciences naturelles de la Commission canadienne pour l'Unesco. Les secrétaires des comités canadiens pour le PICG, le PHI, la COI, et le MAB se sont rencontrés à Ottawa, le 5 mars 1990, pour amorcer les discussions sur la création de ce comité.

Visites au Canada

Killiki Kauppinen, coordonnatrice du Réseau scientifique pour le Nord, a rendu visite à la Commission du 19 au 21 septembre 1989, pour préparer avec Dawn Conway le bulletin sur le Réseau scientifique pour le Nord. Cette publication a reçu une distribution internationale.

Publications

En juillet 1989, le MAB/Canada a publié son rapport n° 21 intitulé "La gestion communautaire des ressources au Canada : inventaire des recherches et des projets.

Le secrétariat de MAB/Canada a publié le premier numéro du Bulletin sur "Les réserves de la biosphère au Canada" en janvier 1990.

La brochure canadienne sur "Les réserves de la biosphère", édition 1990, a été publiée en mars.

Événement spécial

Inauguration de la réserve de la biosphère de Charlevoix

Le 26 juillet 1989, à Baie Saint-Paul, au Québec, le Premier ministre du Canada, le très honorable Brian Mulroney a dévoilé une plaque soulignant l'inauguration de la Réserve de la biosphère de Charlevoix, d'une superficie de 448 000 hectares. Dans son allocution, le premier ministre a dit : "Depuis toujours nous partageons ce secret avec nos compatriotes, et nous le révélons maintenant au monde entier grâce à l'Unesco". Assistaient également à la cérémonie Gil Rémillard, ministre de la Justice du Québec, Guy Bourgeault, président de la Commission canadienne pour l'Unesco, ainsi que les préfets des administrations régionales, des maires et des présidents d'organisations locales qui avaient tous oeuvré à la création de la cinquième réserve de la biosphère du pays.

Activités du personnel de la Commission

Le 14 juillet 1989, Dawn Conway a participé à une série de rencontres à Vancouver, pour réunir des fonds et commencer les préparatifs en vue du "Colloque international de l'Unesco sur la science et la culture pour le 21e siècle : un programme de survie", qui a eu lieu à l'Université de Colombie-Britannique, du 10-15 septembre 1989, et auquel Francine Fournier et Dawn Conway ont toutes deux participé.

Dawn Conway, chargée de programmes pour les sciences naturelles, a quitté ses fonctions à la Commission le 29 septembre 1989. Elle a été remplacée par James Birtch dont les services ont été prêtés à la Commission jusqu'au 25 mai 1990.

Dawn Conway, anciennement à la Commission et Richard Bill, d'Environnement Canada, ont participé à la session sur les sciences naturelles de la Conférence générale de l'Unesco, du 30 octobre au 10 novembre 1989, comme conseillers à la délégation canadienne.

Le 21 novembre 1989, James Birtch a rencontré des représentants de la Direction du développement durable d'Environnement Canada, pour discuter de possibilités de projets de réserves de la biosphère.

Le 22 novembre 1989, James Birtch a rencontré des représentants de la Fédération canadienne de la nature pour discuter de la possibilité d'inclure les réserves de la biosphère dans leur document de formation présentement en préparation pour le Conseil consultatif des ministres sur les zones protégées.

James Birtch a participé à la réunion du Sous-comité chargé des affaires internationales du Comité associé d'hydrologie qui a eu lieu à Waterloo, Ontario, le 8 février 1990.

4.3 SCIENCES SOCIALES, DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET JEUNESSE

Introduction

Le rôle que jouent les sciences sociales à l'Unesco a fait l'objet de discussions soutenues à plusieurs occasions au cours de l'année. L'importance de ce rôle a été soulignée dans des rencontres unescaines telles la 10e Conférence régionale des Commissions nationales pour l'Unesco de la région Europe, et la 25e Conférence générale. L'étude en profondeur sur "Le rôle des sciences sociales et humaines à l'Unesco", préparée par le Conseil exécutif de l'Unesco a été discutée à la 131e session du Conseil exécutif. Cette reconnaissance facilitera sans doute une approche multidisciplinaire plus importante ainsi qu'une meilleure collaboration entre les secteurs.

Reconnaissant le rôle important que jouent les jeunes dans leur société, ainsi que les défis particuliers qui leur sont imposés, l'Unesco a rehaussé l'importance qu'elle a toujours donnée à la jeunesse en en faisant un thème transversal dans le Troisième plan à moyen terme. C'est ainsi que les activités destinées aux jeunes se verront intégrées dans tous les champs majeurs de programme et qu'un projet mobilisateur intitulé "La jeunesse, pour façonner l'avenir" a été mis sur pied.

Linda Allain, chargée de programmes (communication, droits humains, condition de la femme, développement international et jeunesse) assume les responsabilités du secteur des sciences sociales depuis le 23 novembre 1989.

25e session de la Conférence générale de l'Unesco

Sciences sociales

Lorne J. Tepperman, professeur au département de sociologie de l'Université de Toronto et président du Comité consultatif sur les sciences sociales de la Commission canadienne pour l'Unesco, était le porte-parole de la délégation du Canada pour le programme des sciences sociales.

Dans son intervention, la délégation a mis l'accent sur les points suivants:

- appui au renforcement des sciences sociales et humaines dans le programme de l'Unesco, étant donné que chaque aspect du travail de l'Unesco a un impact sur la société et doit répondre à ses besoins;

- souhait que le vocabulaire utilisé par l'Unesco devienne plus précis;

- appui à la proposition de créer un réseau international d'observation du changement social, et au projet d'une conférence européenne sur les sciences sociales;

- souhait de proposer un Projet de résolution qui vise à modifier le titre du champ majeur de programme "L'homme et la société dans un monde en mutation"*, basé sur le raisonnement que la langue façonne la perception de la réalité.

* Le projet de résolution a été adopté et le titre modifié du champ majeur de programme V est "Les sciences sociales et humaines dans un monde en mutation".

Développement international

Viviane Launay, vice-présidente de la Commission canadienne pour l'Unesco, était la porte-parole de la délégation du Canada pour ce programme.

Dans son intervention, la délégation du Canada a mis l'accent sur les points suivants:

- appui à l'Unesco dans ses tentatives de réduire la disparité croissante qui existe entre les pays industrialisés et les pays en développement;

- reconnaissance de l'importance que peuvent avoir des données de base fiables dans le processus de planification pour le développement et le souhait que l'Unesco mette davantage l'accent sur le renforcement des mécanismes établis à cette fin;

- suggestion que l'Unesco assume un rôle de centre d'échange d'information pour que les études et recherches entreprises partout dans le monde connaissent une plus grande diffusion;

- appui à l'importance attribuée au rôle des femmes dans le processus de développement et le souhait que la cueillette de données ainsi que les statistiques qui en découlent soient établies à la fois pour les femmes et pour les hommes de façon à ce que ce rôle y soit reflété;

- souhait d'incorporer la notion de "planification opérationnelle" dans le volet Études prospectives du développement, en introduisant un Projet de résolution* à cet effet qui met l'accent sur l'étape "mise en place" des projets et programmes de développement.

* Le Projet de résolution a reçu l'appui de la Conférence générale.

Jeunesse

Viviane Launay était la porte-parole de la délégation du Canada pour le programme "Jeunesse".

Dans son intervention, la délégation canadienne a mis l'accent sur les points suivants:

- appui à l'importance que l'Unesco accorde aux questions qui concernent les jeunes. La conception du thème transversal jeunesse, ainsi la création du projet mobilisateur consacré à la jeunesse ont été louées;

- souhait que la participation des jeunes dans la mise en place et l'évaluation des activités qui leur sont destinées soit plus évidente;

- reconnaissance de la nécessité de faire la distinction entre les jeunes filles ou jeunes femmes et les jeunes garçons ou jeunes hommes puisque ces regroupements ont des besoins

distincts. Le programme de l'Unesco doit tenter de répondre à ces besoins;

- intérêt à participer à certaines activités du programme;

- appui aux efforts faits par l'Unesco pour encourager les jeunes à participer à la Décennie mondiale du développement culturel et pour assurer le suivi de l'Année internationale de la jeunesse.

Réunions d'experts de l'Unesco

Réunion d'experts de l'Unesco sur "L'efficacité des campagnes de prévention contre l'abus des drogues", Ottawa, 18 - 22 septembre 1989

La réunion était organisée par l'Unesco en coopération avec Santé et Bien-Être social Canada, et la Commission canadienne pour l'Unesco. Y ont assisté 17 participants et 12 observateurs venus d'Europe, des États-Unis et du Canada. Peter Conley, Chef de l'unité de l'alcool et des drogues de Santé et Bien-être social Canada, a été élu président. L'attention a porté sur la prévention, l'information et la formation. Les thèmes suivants ont été discutés: objectifs des campagnes, méthodologie de préparation et évaluation des campagnes et mise en oeuvre des campagnes.

Réunion du Comité consultatif sur les sciences sociales

Le Comité consultatif sur les sciences sociales s'est réuni à Ottawa, le 19 janvier 1990. Entre autres sujets, les membres ont discuté de la composition du comité et de l'identification d'activités auxquelles le comité souhaite se joindre pour la période 1990-1991. Le président a présenté un rapport sur la Conférence générale de l'Unesco.

Consultations en vue de la Conférence générale

Une consultation sur le thème Sciences sociales et humaines, a eu lieu le 6 juillet 1989. Le Comité consultatif sur les sciences sociales s'était adjoint des experts gouvernementaux.

Une consultation sur le thème Jeunesse, a eu lieu le 3 août 1989. Environ 15 personnes représentant des gouvernements, des organisations non gouvernementales et associations de jeunesse ont participé à cette consultation.

Une consultation sur le développement international a eu lieu le 10 août 1989. Les participants venaient du domaine du développement international.

Visites au Canada

Bernd Hamm, président du Comité consultatif des sciences sociales de la Commission nationale pour l'Unesco de la République fédérale d'Allemagne, a rendu visite à son homologue Lorne J. Tepperman à Toronto, le 13 septembre 1989 en vue de la Conférence générale, et a également rencontré la secrétaire générale, le secrétaire général associé et la chargée de programmes en sciences sociales de la Commission canadienne pour l'Unesco à Ottawa.

Vladimir Kolybine, Madeleine Brigaud-Robert, Carmen Negrin et Breda Pavlic de l'Unesco ont assisté à la réunion d'experts de l'Unesco sur l'efficacité des campagnes de prévention contre l'abus des drogues à Ottawa, 18-22 septembre 1989.

Cours de formation

Deux jeunes Canadiens, Michèle Parent et John Zvonar tous deux d'Ottawa, ont participé à un stage pratique d'introduction aux fouilles archéologiques, d'une durée d'un mois, parrainé par la Commission nationale suisse pour l'Unesco, à Fribourg en Suisse, en septembre 1989.

Autres activités

La Commission s'est associée à la Conférence internationale de recherche sur l'avenir des Nations Unies, qui a eu lieu du 5 au 7 janvier 1990. Y ont participé des personnes venant d'universités canadiennes, américaines, européennes, latino-américaines, africaines et d'Asie, ainsi que des représentants de gouvernements de différents pays, d'agences des Nations Unies, de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, de l'Institut Nord-Sud, de la Ford Foundation et d'autres.

Publications

Un article sur "Les dimensions sociales des changements de l'environnement planétaire : responsabilités et possibilités" préparé par deux Canadiens, Ian Burton et Peter Timmerman, a paru dans la livraison n° 121 (août 1989) de la Revue internationale des sciences sociales, publiée par l'Unesco. Ce numéro portait sur le thème "Réconcilier la sociosphère et la biosphère".

Une autre contribution canadienne à la Revue internationale des sciences sociales n° 122 (novembre 1989) qui portait sur "Le savoir et l'État" a été faite par Alain-G. Gagnon, professeur associé au département de sciences politiques de l'Université McGill. L'article du professeur Gagnon était intitulé "Les sciences sociales et les politiques publiques".

Activités du personnel de la Commission

Linda Allain, chargée de programmes, a fait une présentation à l'école St-Pie X à Ottawa, le 28 avril 1989, sur le développement international et le rôle de l'Unesco, lors de la semaine des Écoles séparées de l'Ontario.

Linda Allain a fait partie de la délégation canadienne à la Conférence générale de l'Unesco à titre de conseillère.

Louis Patenaude, secrétaire général associé, a fait un exposé sur "l'Unesco, sa nature et ses fonctions", devant les étudiants de sciences politiques de l'Université Laval, le 5 décembre 1989.

Francine Fournier a participé à la Conférence internationale de recherche sur l'avenir des Nations Unies, tenue au Château Laurier à Ottawa, du 5 au 7 janvier 1990. Elle a présidé la session "Nord-Sud: nouvelles tendances aux Nations Unies". Quelques-uns des autres thèmes abordés étaient: les perspectives historiques, les changements géo-politiques, le financement, les questions de politique et les réformes.

Le 25 février 1990, Linda Allain a participé à une réunion du Comité des organismes de la jeunesse de l'URSS. Cette réunion était organisée par le YM/YWCA/Canada et a été tenue dans les locaux de l'organisation à Ottawa.

Francine Fournier a été nommée Patronne d'honneur du Prix du mérite canadien "Jeunesse - Éducation" 1990 pour la deuxième année consécutive. Le Prix a été créé par les Productions Québécoises Pro-Art, une organisation non-gouvernementale à but non lucratif.

4.4 CULTURE

25e session de la Conférence générale de l'Unesco

Le Canada était représenté par David Hemphill, Directeur du Musée de Vancouver et président du Comité consultatif sur la culture et par Louise Terrillon-Mackay, directrice des Relations internationales, Communications Canada. Les délégués ont exprimé l'appui du Canada au Projet de plan à moyen terme. Ils ont encouragé l'Unesco à poursuivre sa collaboration avec l'ICCROM, l'ICOM et l'ICOMOS, et ont réitéré l'offre du Canada de recevoir le Comité du patrimoine mondial à Banff en 1990 et d'accueillir à Québec en 1991 le Colloque international de l'Unesco sur la gestion des villes du patrimoine.

En ce qui a trait à la Décennie mondiale du développement culturel, le Canada a appuyé la proposition du Secrétariat visant à établir un programme international et a exprimé son intérêt à participer à quelques-uns des projets prévus par ce programme. Le Canada a insisté sur l'importance qu'il accorde à la condition de l'artiste, il a exprimé son intention de participer à des ateliers sur les mesures à prendre afin d'empêcher le commerce illicite des biens culturels.

La recommandation sur la protection du folklore a été adoptée alors que celle concernant la protection des oeuvres du domaine public a été reportée à la prochaine session de la conférence générale. Dans les deux cas le Canada s'est joint au consensus.

Réunion des Comités intergouvernementaux de l'Unesco

Le Comité international pour la promotion du retour des biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale s'est réuni à Paris du 24 au 27 avril 1989. David Walden, gestionnaire du programme de biens culturels mobiliers, Communications Canada, y représentait le Canada. Le but de la réunion était de procéder à une évaluation du travail du comité; la question du commerce illicite des biens culturels dans le contexte de l'Europe sans frontière de 1992, ainsi que les conséquences, sur le comité, des restrictions budgétaires auxquelles l'Unesco doit faire face ont également été étudiées. Le Canada a été élu à ce comité lors de la conférence générale de 1987 et son mandat se terminera en 1991.

Le Comité du patrimoine mondial a tenu sa 13e réunion à Paris du 11 au 15 décembre 1989. James D. Collinson, sous-ministre adjoint de Parcs Canada y représentait le Canada. Christina Cameron, directrice générale des parcs et sites historiques nationaux au même ministère, faisait également partie de la délégation. Entre autres choses, le comité a procédé à la révision du formulaire de proposition d'inscription et de demande d'assistance internationale, ainsi qu'à la revue des critères d'inscription des biens sur la liste du patrimoine mondial. Il a également étudié des propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la liste du patrimoine mondial et sur la liste du patrimoine mondial en péril. Le Canada a été élu à ce comité en 1987 et son mandat se terminera en 1991.

Réunion d'experts intergouvernementaux de l'Unesco

Guy Landry, directeur général de Folklore Canada International, a représenté le gouvernement canadien à la réunion d'experts intergouvernementaux chargés de mettre au point le texte du projet de recommandation sur la protection du folklore. Cette réunion a eu lieu à Paris du 24 au 28 avril 1989. Le texte a été soumis à la 25e session de la Conférence générale à l'automne 1989 et a été adopté.
M. Landry a bénéficié d'une subvention de la Commission afin de participer à cette réunion.

Réunions d'experts de l'Unesco

Un séminaire international sur les programmes de formation relatifs à l'utilisation des nouvelles technologies pour la création artistique a eu lieu à l'Université du Québec à Montréal, du 12 au 16 juin 1989. Ce séminaire qui a réuni quelque 40 artistes et professeurs d'universités de 10 pays (Argentine, Autriche, États-Unis, France, Mexique, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Suisse et Vénézuela), en plus du Canada a été organisé par l'Unesco avec la coopération de la Commission canadienne pour l'Unesco, de l'Université du Québec à Montréal, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec et de Communications Canada. L'objectif du séminaire était d'examiner l'utilisation des nouvelles technologies dans des programmes de formation artistique et de faire des recommandations à cet effet. La Secrétaire générale de la Commission a prononcé un exposé d'introduction à cette réunion.

John Gordon de Statistiques Canada a participé à une consultation de l'Unesco sur les statistiques et les indicateurs en matière de culture et de communication à Paris, du 20 au 22 septembre 1989. Cette réunion se situait dans le cadre du programme de l'Unesco en statistiques et ses objectifs principaux étaient les suivants : procéder à une révision critique du programme de l'Unesco en ce qui touche la collecte des données; faire des recommandations afin de mieux adapter les données aux besoins des usagers; et déterminer de nouveaux domaines où l'Unesco devrait étendre son activité. M. Gordon a bénéficié d'une subvention de la Commission afin de participer à cette réunion.

Wayne Zelmer, architecte de Régina, a participé à une réunion d'experts sur le thème "jeunesse et patrimoine" à l'Unesco du 27 novembre au 1er décembre 1989. M. Zelmer y a fait un exposé sur la préparation et la diffusion de matériel éducatif. L'objet de la réunion était d'améliorer les méthodes de formation des jeunes aux techniques de conservation. M. Zelmer a bénéficié d'une subvention de la Commission afin de participer à cette réunion.

Réunions du Comité consultatif sur la culture

Le Comité consultatif sur la culture de la Commission canadienne pour l'Unesco s'est réuni à trois reprises au cours de l'année. La première réunion a eu lieu au U'mista Cultural Centre d'Alert Bay en Colombie-Britannique, du 6 au 7 mai 1989, à l'invitation de Gloria Cranmer-Webster, conservatrice du centre et membre du comité. On a procédé à l'étude du Projet de plan à moyen terme et du Projet de programme et budget en vue de la conférence générale de l'Unesco.

Le comité s'est réuni avec les représentants gouvernementaux compétents le 24 juillet 1989, afin de préparer des recommandations à l'intention du ministère des Affaires extérieures sur le Projet de plan à moyen terme et de programme et budget.

Enfin une dernière réunion du comité a eu lieu à Montréal les 13 et 14 décembre 1989 où il a été question surtout de la 25e session de la conférence générale et du programme adopté par celle-ci en matière culturelle.

Il est à noter que John Meisel s'est retiré du Comité consultatif sur la culture en décembre 1989.

Étude en commun de la région Europe

La dernière réunion prévue dans le cadre de l'Étude en commun sur le Rôle des moyens de communication dans le développement culturel des régions rurales a eu lieu à Memleben en République démocratique d'Allemagne, du 12 au 16 mars 1990. La Commission canadienne pour l'Unesco a assuré la coordination de cette étude depuis ses débuts en 1983, et la présidence en a été confiée à Charles Feaver, conseiller politique principal du Bureau de la politique des télécommunications du Manitoba. Les résultats de l'étude ont été publiés récemment avec l'appui de la Commission sous le titre "Villages, quels espoirs?" La traduction de cet ouvrage vers l'anglais est en cours avec l'appui de la Commission canadienne. La réunion de Memleben a étudié la possibilité de réaliser un document audio-visuel afin de diffuser les résultats de l'étude.

M. Feaver, Olga Jurgens et Jan D'Arcy de l'Office national du film représentaient la Commission à cette réunion.

Questionnaires

La Commission a répondu aux deux questionnaires de l'Unesco portant sur la formation des personnels en développement culturel et sur l'état et les tendances des politiques culturelles dans les États membres de l'Unesco. La préparation des réponses à ces questionnaires a été confiée à Susan Annis actuellement présidente du Ottawa Arts Centre Foundation et présidente du Conseil des Arts de la ville d'Ottawa de 1983 à 1988.

La Bibliothèque nationale du Canada a répondu au questionnaire de l'Unesco concernant les renseignements bibliographiques sur les traductions de livres publiés en 1989 au Canada. Ces données seront répertoriées dans l'"Index translationum, volume 42" en voie de préparation.

Réunions au Canada d'Organisations non-gouvernementales internationales

Le PEN Club international s'est réuni d'abord à Toronto puis à Montréal du 25 au 29 septembre 1989. La Commission canadienne pour l'Unesco a été l'hôte le 28 septembre à Montréal d'un déjeuner en l'honneur des participants. Le déjeuner était présidé par Guy Bourgeault, président de la Commission et Madeleine Gobeil, chef de la section de la promotion des arts à l'Unesco y a prononcé une allocution au nom du Directeur général.

L'association internationale des hispanistes a tenu son Congrès international à Québec en mai 1989. Viviane Launay, vice-présidente de la Commission y a fait un exposé sur la Décennie mondiale du développement culturel. La Commission a accordé une subvention à l'Association canadienne des hispanistes.

Visites au Canada

Tereza Wagner De Reyna du secteur de la promotion des arts a représenté le directeur général au séminaire international sur les programmes de formation relatifs à l'utilisation des nouvelles technologies pour la création artistique qui a eu lieu à l'Université du Québec à Montréal du 12 au 16 juin 1989.

Madeleine Gobeil, chef du secteur de la promotion des arts a représenté le directeur général au déjeuner offert par la Commission canadienne pour l'Unesco en l'honneur du PEN Club international à Montréal le 28 septembre 1989.

Cours de formation

Le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) à Rome organise depuis plusieurs années des stages de formation en collaboration avec l'Unesco. Dans ce contexte, Robin Letellier, chef de la Section des relevés des richesses du patrimoine, à Parcs Canada, y a donné un cours sur le relevé des biens culturels, en février 1990. M. Letellier a bénéficié d'une subvention de la Commission à cette fin.

Susan Algie, du Service canadien des Parcs d'Environnement Canada, a fait un stage de formation en conservation architecturale à l'ICCROM, du 17 janvier au 1er juin 1990. Mme Algie a bénéficié d'une subvention de la commission à cet effet.

Autres activités

À la demande de la Commission nationale de la République de Corée, la Commission a confié à Lon Dubinsky de l'Université de Concordia et membre du comité consultatif sur la culture le soin de colliger des informations concernant les pratiques en matière d'administration culturelle au Canada.

Dinu Bumbaru, directeur général de Héritage Montréal a participé à un symposium organisé par l'ICCROM, à Ferrare en Italie, sur les programmes de formation en conservation architecturale. Le but de la participation de M. Bumbaru était de poursuivre le développement de la maîtrise en rénovation, restauration et recyclage architectural établie en 1987 par l'École d'architecture de l'Université de Montréal. M. Bumbaru a bénéficié d'une subvention de la commission à cet effet.

La commission a accordé une subvention à Gilles Lefebvre, président d'honneur à vie de la Fédération internationale des jeunesses musicales, afin de lui permettre de participer à la réunion internationale des Jeunesses musicales qui a eu lieu en Italie, du 5 au 8 juillet 1989. Cette organisation internationale non gouvernementale a un statut consultatif catégorie 'B' auprès de l'Unesco.

Mary Sparling, membre du Comité consultatif sur la culture et du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel a assisté à la XV^{e} conférence générale du Conseil international des musées (ICOM) qui a eu lieu à La Haye aux Pays-Bas, du 27 août au 6 septembre 1989. Mme Sparling a reçu de la Commission une subvention à cet effet.

4.5 COMMUNICATION

Introduction

Le programme de la communication de l'Unesco vient d'émerger de sa période de réorientation avec un mandat précis axé sur le développement des capacités en communication et un engagement envers la libre circulation des idées par le mot et par l'image. Comme dans le passé récent, le véhicule principal des activités de développement est le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) qui jouit d'un appui croissant.

25^{e} session de la Conférence générale de l'Unesco

Thomas McPhail, Directeur du programme des études supérieures en communication de l'Université de Calgary et président du Comité consultatif de la communication de la Commission canadienne pour l'Unesco de même que Louise Terrillon-Mackay, Directrice des affaires culturelles internationales de Communications Canada, représentaient le Canada.

Une grande partie de l'intervention du Canada a porté sur le texte proposé par le Conseil exécutif visant à remplacer le chapitre original du Projet de plan à moyen terme et sur le texte proposé par le directeur général en réponse à la proposition du Conseil exécutif. La délégation canadienne a donné son appui au texte révisé du directeur général. Le Canada a également abordé les points suivants:

- appui aux efforts consentis par l'Unesco pour raffermir la liberté de la presse, les principes de la liberté d'opinion et la libre circulation de l'information;

- reconnaissance des inégalités qui existent entre les pays industrialisés et les pays en développement au chapitre de la présence des technologies médiatiques et des technologies de l'information, et appui accordé aux efforts pour améliorer la situation, en particulier au Programme international pour le développement de la communication (PIDC);

- proposition d'une activité qui aurait pour but de faire une analyse des grandes questions qui influent sur l'échange d'information entre les pays. En collaboration avec des spécialistes des différentes régions, une étude de cas pourrait être entreprise afin d'examiner les aspects éthiques et juridiques de l'échange de l'information dans le domaine du patrimoine, au moyen des nouvelles technologies de la communication.*

* Cette proposition a été intégrée au Programme de l'Unesco pour 1990-1991 au titre de l'Étude sur les questions qui ont un effet sur l'échange parmi les pays".

Réunions du Comité consultatif sur la communication

Les membres du Comité consultatif sur la communication et quelques autres spécialistes ont participé à une consultation, le 6 juillet 1989, en préparation à la Conférence générale de l'Unesco. Alan Hancock, directeur de la Division du développement de la communication et de la libre circulation de l'information était présent.

Le Comité a tenu une réunion à l'Université du Québec à Montréal, le 15 septembre 1989. Parmi les sujets discutés figurait la participation canadienne dans le programme de l'Unesco, en particulier le PIDC (Programme international pour le développement de la communication) et le COMNET (réseau international de centres de documentation sur la recherche en communication et les politiques).

Autres réunions

En septembre 1989, Thomas McPhail, directeur du Masters of Communications Studies Program de l'Université de Calgary, et président du Comité consultatif sur la communication de la Commission canadienne pour l'Unesco, a été invité avec d'autres spécialistes de différentes régions du globe, à rencontrer le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor, afin de discuter de la question de la communication en vue de la Conférence générale.

Deux Canadiens, Spencer Moore, Secrétaire général du North American National Broadcasters Association et Paddy Sherman, Président du Groupe Southam, ont participé à la réunion organisée par l'Unesco, visant à contribuer au développement d'une presse libre, indépendante et pluraliste dans les pays de l'Europe de l'Est, les 27 et 28 février 1990.

Questionnaires

Questionnaire sur les statistiques de la presse en 1987 et 1988

Statistique Canada a répondu à un questionnaire de l'Unesco concernant les journaux et périodiques. Les données recueillies seront publiées dans l'Annuaire statistique de l'Unesco, dans l'Annuaire statistique des Nations Unies et autres publications.

Visites au Canada

Alan Hancock, directeur de la Division du développement de la communication et de la libre circulation de l'information, du Secrétariat de l'Unesco, a visité la Commission les 5 et 6 juillet 1989. M. Hancock a rencontré des fonctionnaires de l'Agence canadienne de développement international ainsi que des représentants des médias.

Jose F. Silvio, du Centre régional de l'Unesco pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et les Caraibes, était parmi les participants à la Conférence annuelle de l'Organisation inter-américaine de l'éducation supérieure tenue à Hull, Québec, du 17 au 20 octobre 1989.

Morten Giersing, chef, Section de la libre circulation de l'information et la recherche en matière de communication, du Secrétariat de l'Unesco, a représenté l'Unesco lors de la réunion du jury du Prix McLuhan Téléglobe Canada le 21 août 1989. M. Giersing représentait également l'Unesco lors de la cérémonie de remise du Prix McLuhan Téléglobe Canada, le 7 décembre 1989 à Montréal.

Autre activité

L'Unesco, dans le cadre de son Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a apporté un appui aux Journées du cinéma africain en vue de la participation de trois cinéastes africaines au colloque Images de la femme qui a eu lieu dans le cadre de ce festival.

Activités du personnel de la Commission

Du 17 - 20 octobre 1989, Linda Allain a participé à la Conférence annuelle de l'Organisation inter-américaine de l'éducation supérieure, qui a eu lieu à Hull, Québec. Le thème de la conférence était Communication, culture et développement des ressources humaines.

4.6 PROGRAMME GÉNÉRAL D'INFORMATION

Introduction

Le Programme général d'information (PGI) sert de point de convergence aux activités de l'Unesco en matière d'information spécialisée, de documentation, de bibliothèques et d'archives. Dans le Plan à moyen terme de 1990-1995, le Programme général d'information de l'Unesco est qualifié programme transversal. Il reçoit la responsabilité supplémentaire de fournir un appui technique aux services d'information des autres champs majeurs de programme de l'Unesco, et de remplir un rôle élargi en ce qui concerne la fonction de centre d'échange d'informations, qui aura pour but de coordonner, harmoniser et graduellement fusionner les nombreux services d'information.

À la 25^{e} session de la Conférence générale de l'Unesco en octobre et novembre 1989, le Canada a été élu membre du Conseil intergouvernemental de

l'Unesco pour le Programme général d'information. Marianne Scott, directrice générale de la Bibliothèque nationale du Canada représentera le Canada à ce conseil intergouvernemental de 30 membres qui est chargé de guider la conception et la planification du PGI.

25e session de la Conférence générale de l'Unesco

Jean-Pierre Wallot, Archiviste national du Canada, et Suzanne Richer, Directeur de la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF) au Secrétariat d'État du Canada étaient membres de la Délégation canadienne à la 25e session de la Conférence générale de l'Unesco, tenue à Paris, en octobre-novembre 1989.

M. Wallot a présenté la position du Canada en ce qui concerne le Programme général d'information et le Centre d'échange d'informations de l'Unesco. Dans son intervention, il a souligné les réalisations remarquables du Programme général d'information et a exprimé la satisfaction du Canada à l'égard de la nouvelle infrastructure de programmes transversaux, ainsi que des efforts de rationalisation et de coordination déployés par l'Unesco dans la préparation du présent programme. Il a annoncé que le Canada offrait à l'Unesco sa banque de terminologie TERMIUM, version disque compact, afin d'aider le PGI à mettre au point la traduction des outils et des documents essentiels à ses programmes de formation.

Il a exprimé l'appui du Canada au Centre d'échange d'informations, nouvel élément du Programme général d'information qui vise à favoriser la coordination et la rationalisation de la diffusion de l'information. À cet effet, il a annoncé que la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF), programme du Sommet francophone, développée et gérée par le Canada, détacherait, à partir du 1er janvier 1990, une documentaliste auprès du PGI pour la mise en oeuvre du Centre d'échange d'informations.

CDS/ISIS

L'utilisation du CDS/ISIS, le logiciel de gestion de documents de bibliothèque mis au point par l'Unesco, continue à se répandre au Canada. Le nombre des utilisateurs dépasse maintenant 150. Des groupes d'utilisateurs existent à Toronto et à Ottawa. Depuis le lancement de la version 2.3 du CDS/ISIS, une plus grande partie des tâches de distribution et de soutien sont accomplies par un réseau de distributeurs indépendants établis dans plusieurs pays, AlterNET Communications Association (Ottawa) étant le distributeur autorisé au Canada. La Commission a accordé des fonds pour la formation d'une équipe à AlterNET chargée d'offrir des services de soutien aux utilisateurs du pays et à certains réseaux étrangers.

L'année dernière, des membres de cette équipe ont donné des cours de formation à Toronto, Québec et Ottawa. L'un d'eux , David Dunkley, a été invité à parler du CDS/ISIS à une conférence sur l'échange d'information en vue du changement social, qui a eu lieu à Epe, aux Pays-Bas, du 17 au 23 septembre 1989; les frais de voyage de M. Dunkley ont été pris en charge par la Commission. La conférence était parrainée par Interdoc, un réseau de centres de documentation établi avant tout dans le Tiers-Monde. À l'issue de cette conférence, des rapports de travail ont été établis avec des concepteurs de bases de données des Pays-Bas et de la Tchécoslovaquie.

On continue de perfectionner le CDS/ISIS. Des traductions française et espagnole de la dernière édition du manuel sont maintenant disponibles, outre le manuel de langue anglaise. D'autres programmes utilitaires, par exemple, des modules pour les fichiers d'identification et la gestion des prêts et de la circulation des ouvrages en bibliothèque, sont actuellement mis au point par des sources secondaires.

Réunions d'experts

Première réunion des utilisateurs du Format de communication commun (CCF) à Genève, du 17 au 20 avril 1989

La délégation canadienne à cette réunion de l'Unesco était composé des personnes suivantes: Richard Newman, chef de la direction de UTLAS International Canada Inc., a présenté une communication intitulée "The Unesco/UTLAS Common Communication Format Conversion Project".

Suzanne Richer, directeur de la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF), Secrétariat d'État du Canada, a présenté une communication intitulée "The CCF in BIEF".

Peter Simmons, professeur à la School of Library, Archival and Information Studies de l'Université de la Colombie-Britannique, a présenté deux communications intitulées : " Computer Program for Bibliographic Record Conversion : The CCF Converter" et "Planning the Conversion of UNIMARC Records to CCF".

Ont également assisté à cette rencontre en qualité d'observateurs, Céline Lefebvre-Turcotte de la Banque internationale d'information sur les États francophones, Secrétariat d'État du Canada, et Robert Valantin, directeur associé des sciences de l'information au Centre de recherches pour le développement international.

Autres Réunions

Une consultation en préparation à la Conférence générale de l'Unesco a eu lieu le 1er août 1989, sur le Programme général d'information et le Centre d'échange d'informations. Les participants à cette consultation étaient des spécialistes du domaine de la science de l'information.

Questionnaires

Les Archives nationales du Canada ont répondu en 1989 à un questionnaire statistique de l'Unesco sur les archives en 1987. Dans le cas des archives provinciales et territoriales, ils ont regroupé et compilé les données qui leur avaient été transmises par les établissements de l'Alberta, du Manitoba, de Terre-Neuve et du Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Edouard, du Québec, de la Saskatchewan et du Yukon.

Ce questionnaire avait pour objet de recueillir au niveau international des statistiques sur les institutions d'archives et les dépôts de préarchivage. Les données ainsi recueillies seront publiées dans l'Annuaire statistique de l'Unesco, l'Annuaire statistique des Nations Unies et dans d'autres publications.

Autres activités

Peter John Bower, archiviste pour le Manitoba a effectué un stage à titre de consultant en gestion des archives auprès des Archives nationales du Nigeria, dans le cadre d'un contrat de l'Unesco.

Publications

Georges Cartier, directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec et ancien directeur des Arts et des Lettres du ministère des Affaires culturelles, a publié un article dans le Courrier de l'Unesco de mai 1989. L'article s'intitulait "Les bibliothèques au secours des manuscrits".

Activités du personnel de la Commission

Aline Sigurdson, agent responsable des Programmes intersectoriels et Projets spéciaux, a participé à la 44e Conférence annuelle de la Canadian Library Association à Edmonton, du 22 - 24 juin 1989. Le thème de la conférence était "Choice Making: Risk Taking".

Aline Sigurdson a assisté à la Conférence générale de l'Unesco du 16 - 28 octobre 1989. Elle a participé aux travaux de la Commission I: Programme général d'information et Centre d'échange d'informations, ainsi qu'aux préparatifs requis par l'annonce du nom du lauréat du Prix McLuhan Téléglobe Canada 1989.

4.7 PAIX ET DROITS DE LA PERSONNE

Introduction

L'Unesco joue un rôle majeur dans la promotion de la paix et des droits humains ainsi que dans l'éducation pour la paix et les droits humains. Bien que ce programme ne soit pas un thème transversal proprement dit comme le sont la condition de la femme et la jeunesse, des activités reliées à la promotion de la paix et des droits humains se trouvent à l'intérieur de tous les champs majeurs de programme puisque c'est bien un des buts fondamentaux de l'organisme.

25e session de la Conférence générale de l'Unesco

Noël Kinsella, Sous-secrétaire d'État associé du Canada et Francine Fournier, secrétaire générale de la Commission canadienne pour l'Unesco étaient les porte-parole du Canada pour ce programme.

Dans son intervention, le Canada a mis l'accent sur les points suivants:

- appui aux actions entreprises par l'Unesco dans le domaine de la paix et des droits humains, et à ses efforts pour créer une culture de paix;

- reconnaissance de l'importance de l'éducation dans la promotion de la paix, de la compréhension internationale et des droits humains, et ferme soutien pour la promotion de l'application de la Recommandation de 1974;

- importance pour l'Unesco de concentrer son action non seulement sur les causes des violations des droits humains mais aussi sur les recours qui s'offrent aux victimes;

- appui au projet spécial de l'Unesco pour l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud;

- reconnaissance des efforts consentis pour améliorer la situation des femmes, et appui aux activités reliées à ces efforts;

- intérêt à participer à certaines activités du programme.

Réunion d'experts

Réunion internationale d'experts sur la mise en oeuvre dans les domaines de compétence de l'Unesco des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, Ottawa, 4 - 7 décembre 1989

La réunion a été préparée par l'Unesco en étroite collaboration avec la Commission canadienne pour l'Unesco qui en était l'hôte. Des experts de 15 pays y ont participé. Le juge Walter Tarnopolsky de la Cour Suprême de l'Ontario a été élu président. Des observateurs et observatrices d'organisations non gouvernementales internationales, ainsi que d'organisations gouvernementales et non gouvernementales canadiennes étaient également présents.

Les points suivants figuraient à l'ordre du jour: identification des articles des deux Pactes qui se situent dans les domaines de compétence de l'Unesco; méthodes en vue d'améliorer les observations et commentaires de l'Unesco sur les rapports présentés par les États parties aux deux Pactes; et, amélioration des rapports de l'Unesco concernant les progrès accomplis dans l'observation des dispositions du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Autres réunions

Susan Ferguson, consultante en études sociales pour le Conseil scolaire de Toronto, a participé à un séminaire destiné aux enseignantes et enseignants des Écoles associées de l'Unesco pour la région Europe intitulé "L'éducation européenne sur l'environnement pour notre futur commun", qui a eu lieu à Lillehammer, Norvège, 7-12 mai, 1989.

Une consultation en préparation à la Conférence générale de l'Unesco a eu lieu le 28 juin 1989. Environ 15 personnes représentant les gouvernements et les organisations non-gouvernementales, des spécialistes des droits de la personne, des enseignantes et enseignants et des professeurs d'universités ont participé à cette consultation.

Kitty O'Callaghan, Présidente de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants a participé au séminaire des Écoles associées de la région Europe sur "L'éducation pour les droits de la personne" à Kuopio, Finlande, 11-15 septembre 1989.

John Hamilton du Oakridge Secondary School a participé à la rencontre des enseignantes et enseignants des Écoles associées de la région Europe qui portait sur "Les activités innovatrices pour la compréhension internationale" qui a eu lieu à Hadassim, Israël, 15-22 octobre 1989.

Questionnaires

Application de la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974)

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) a recueilli les données et publié un rapport basé sur les renseignements obtenus des ministères responsables de l'enseignement élémentaire et secondaire au Canada. Ce rapport intitulé L'éducation internationale aux niveaux primaire et secondaire au Canada a été présenté à l'Unesco en juin 1989.

Visites au Canada

G. Kutukdjian représentait le directeur général de l'Unesco à la réunion d'experts sur la mise en oeuvre dans les domaines de compétence de l'Unesco des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, à Ottawa, 4-7 décembre 1989.

Autres activités

Jean Hénaire, socio-pédagogue et Moyra Tooke, expert-conseil, ont entrepris au nom de la Commission une étude de faisabilité pour le développement au Canada d'un Projet des Écoles associées. Le rapport sera étudié par le Comité exécutif de la Commission.

Activités du personnel de la Commission

Linda Allain, chargée de programme a participé à une rencontre sur l'Éducation pour la coopération internationale à Hull, les 6 et 7 avril 1989, organisée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les participants comprenaient des représentants d'associations d'enseignants des provinces et des territoires, quelques représentants des ministères d'éducation, de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants, du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et de diverses divisions de l'ACDI.

Le 26 avril 1989, Francine Fournier était conférencière invitée au Cégep de l'Outaouais où elle a pris la parole sur la défense et la promotion des droits humains dans le système des Nations Unies et en particulier sur le rôle joué par l'Unesco.

Linda Allain a représenté la Commission à une Conférence intitulée "Compensation aux victimes des violations des droits humains: une initiative canadienne" organisée par la Fondation canadienne des droits humains et Les Amputés de guerre du Canada, à Ottawa, 29-30 mai 1989.

Le 26 juillet 1989, Linda Allain a fait un exposé sur l'Unesco à des participants et participantes du Tiers-monde au cours sur les Droits humains organisé par la Fondation canadienne des droits humains, à Ottawa. L'Association des Nations Unies au Canada a également fait un exposé.

La Commission a été l'hôte du jury du prix Pearson le 22 septembre 1989. Le prix Pearson vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'une personne à la compréhension internationale. La secrétaire générale était membre du jury. Maurice Strong s'est mérité le prix.

Le 29 septembre 1989, Mme Allain a représenté la Commission à une Conférence sur les Droits humains en Afrique, organisée par la Fondation canadienne des droits humains et le Conseil Afrique-Canada. Cette conférence a eu lieu à Ottawa.

Francine Fournier a prononcé une conférence sur "La défense des droits humains dans le système des organisations internationales" lors de l'assemblée générale de l'Organisation Défense des Enfants Internationale le 8 décembre 1989 à Montréal.

Linda Allain a participé a une réunion du Réseau des droits de la personne sur le plan international, à Ottawa, les 4 et 5 janvier 1990.

Linda Allain a représenté la Commission à une conférence intitulée "Vers une Afrique du Sud Post Apartheid", tenue à Halifax, les 12 et 13 janvier 1990.

Linda Allain était observatrice à la consultation annuelle du ministère des Affaires extérieures avec les ONG en vue de la 46^{e} session de la Commission des Nations Unies sur les Droits de l'Homme, les 22 et 23 janvier 1990.

Linda Allain a assisté à la réunion des Co-ordonnateurs du Projet des Écoles Associées de l'Unesco de la région Europe à Berlin, République démocratique allemande, du 5 - 9 février 1990. Les participants ont discuté de l'enseignement des droits de l'homme, de la compréhension internationale et de la paix.

Francine Fournier a participé à une session de consultation du Sous-comité parlementaire sur les Droits de la personne au plan international, le 6 février 1990.

Linda Allain a participé à une réunion du Comité interministériel sur les droits de la personne tenue à Hull, le 19 février 1990.

À titre de membre du Conseil de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationale, Francine Fournier a participé à la réunion du Comité de recherche du Conseil, qui a eu lieu les 5 et 6 octobre 1989 et à la réunion du Conseil les 23 et 24 mars 1990.

4.8 CONDITION DE LA FEMME

Introduction

Les activités relatives à l'amélioration de la condition de la femme ont été conçues comme un thème transversal, c'est-à-dire qu'elles ont été intégrées à tous les champs majeurs de programme. C'est la structure choisie par l'Unesco pour renforcer son engagement envers la question des femmes et en faire une partie intégrante du programme.

Les activités qui suivent sont spécifiquement reliées à la condition des femmes. Les activités de nature sectorielle se trouvent dans les autres sections.

25e session de la Conférence générale de l'Unesco

Louise Imbeault, Directrice de la télévision française, Provinces Atlantiques, Société Radio-Canada et présidente de la Sous-commission de la condition de la femme, représentait le Canada.

Dans son intervention, la délégation du Canada a mis l'accent sur les points suivants:

- appui aux énoncés de principe de l'Unesco au sujet de l'égalité des femmes et des hommes et le souhait que ces énoncés se traduisent en actions concrètes et constantes;

- affirmation que dans les activités de l'Unesco les femmes soient agentes de changement et non pas uniquement bénéficiaires;

- reconnaissance de la nécessité de faire la distinction entre les jeunes filles ou jeunes femmes et les jeunes garçons ou jeunes hommes puisque ces regroupements ont des besoins distincts. Le programme de l'Unesco doit tenter de répondre à ces besoins;

- encouragement à l'Unesco et aux États membres à utiliser dans leurs communications, publications et documents internes et externes, un langage non sexiste;

- souhait que le but envisagé dans la création du thème transversal 'femmes' soit réalisé, c'est-à-dire que les questions relatives aux femmes soient intégrées à tous les champs majeurs de programme.

Réunion d'experts

Jill Vickers, Directrice de l'Institut d'études canadiennes de l'Université Carleton a participé à la "Réunion régionale d'experts en vue d'examiner les modalités de l'exercice par les femmes d'une influence sur les pouvoirs publics et les processus de décision" qui a eu lieu à Oslo, 5-9 février 1990.

Réunions de la Sous-commission de la condition de la femme

Une consultation en vue de la Conférence générale a été effectuée auprès des membres de la Sous-commission de la condition de la femme en juin 1989. Un document de travail a été préparé. Le 15 juin, le comité de direction de la sous-commission, ainsi que quelques autres spécialistes dans le domaine, se sont rencontrés pour finaliser le processus de consultation.

Le Comité de direction de la Sous-commission de la condition de la femme a tenu une conférence téléphonique le 31 janvier 1990. Les membres ont discuté, entre autres sujets, du suivi de l'assemblée annuelle de 1989, de la collaboration de la Commission à une conférence dont le thème sera "Les théories scientifiques ont-elles un sexe?" qui aura lieu à l'Université de Moncton à l'automne 1990.

Publication

En février 1990, la Commission a publié les allocutions prononcées à l'occasion d'une discussion de groupe, intitulée "Femmes, culture et environnement", qui a eu lieu le 29 mars 1989.

Activités du personnel de la Commision

Linda Allain, chargée de programme, a représenté la Commission canadienne pour l'Unesco au Salon de la femme à Montréal, le 17 avril 1989.

Francine Fournier, secrétaire générale, et Linda Allain ont participé à un colloque intitulé Images de femmes à Montréal, les 27 et 28 avril 1989. Ce colloque avait lieu dans le cadre de "Vues d'Afrique". Étaient présent-es des réalisatrices et des réalisateurs africains(es), des représentant-es de la Société Radio-Canada, de l'Agence canadienne de développement international, de Partenariat Afrique-Canada et de diverses universités. La discussion était centrée sur la façon dont la femme africaine est présentée dans le cinéma américain, européen et africain et sur la participation des cinéastes africaines au cinéma africain.

Le 20 juin 1989, Mariette Hogue, Chargée de programme (Éducation) et Linda Allain étaient invitées par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants à adresser la parole à un groupe d'enseignantes en provenance de quelques pays en développement. Mme Hogue a fait état du programme d'éducation de l'Unesco et Mme Allain s'est penchée sur les activités relatives à l'amélioration de la condition de la femme.

Francine Fournier a prononcé une conférence à une réunion organisée par l'Agence canadienne de développement international à l'occasion de la Journée internationale de la femme, 8 mars 1990. Le titre de son allocution était: "Les femmes et l'alphabétisation : le défi institutionnel".

Linda Allain a représenté la Commisison au Colloque sur le rôle des femmes dans l'économie, les 12 et 13 mars 1990. Ce colloque était organisé par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

La Commission était co-hôte avec l'Organisation internationale du travail d'une conférence présentée par Guy Standing du Département de l'emploi et développement de l'OIT basée sur son étude intitulée "La féminisation globale par l'entremise du travail flexible", à Ottawa le 28 mars 1990. John Harker, représentant de l'OIT au Canada a présidé la rencontre et Francine Fournier a prononcé les paroles de bienvenue et de remerciements.

4.9 ÉTUDES PROSPECTIVES

Introduction

Les études prospectives font l'objet d'un programme transversal dans le programme de l'Unesco tel que restructuré par le Troisième Plan à moyen terme, et portent ainsi sur l'ensemble des activités de l'Unesco. L'intention des auteurs du plan, en redéfinissant ainsi le rôle des études prospectives, était de les concentrer sur les besoins de l'Organisation et d'en faire un instrument de prévision et de planification constant, particulièrement utile au moment de la préparation des programmes et budgets et des plans à moyen terme.

25e session de la Conférence générale de l'Unesco

Le président de la Commission, Guy Bourgeault, qui avait présidé la consultation sur les études prospectives est intervenu sur cette question pendant la conférence générale. Il a exprimé l'appui du Canada à ce programme qui est considéré comme un instrument de planification essentiel à l'Unesco et a proposé que l'Organisation prévoie, dans le programme 1992-93 la possibilité d'organiser une réunion interrégionale Canada/Asie/Pacifique (Pacific Rim) sur les études prospectives. Cette réunion aurait lieu au Canada.

Réunions du Groupe de travail sur les études prospectives

Il n'existe pas à la Commission de groupe consultatif formellement constitué sur les études prospectives. Cependant, des experts ont été réunis le 12 juillet 89, afin d'étudier le Projet de plan à moyen terme et le Programme et budget et de préparer des recommandations en vue de la Conférence générale.

Le groupe s'est rencontré de nouveau le 19 janvier 1990 à Ottawa, pour discuter de la possibilité d'établir un réseau d'études prospectives au Canada et un programme d'action permettant de contribuer au programme d'études prospectives de l'Unesco. Il y a été aussi question d'organiser au Canada une réunion interrégionale Canada/Asie/Pacifique dans le cadre du prochain programme de l'Unesco.

4.10 DÉCENNIE MONDIALE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL (1988-1997)

Introduction

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie mondiale du développement culturel pour la période 1988-1997, et a désigné l'Unesco agence responsable de son exécution. Lancée en janvier 1988, cette Décennie doit être marquée par une action mondiale dont l'objet est de restituer aux valeurs culturelles et humaines la place centrale qui leur revient dans le développement international, de faire ressortir davantage l'importance de la dimension culturelle du développement et de stimuler les aptitudes créatrices et la vie culturelle en général.

25e session de la Conférence générale de l'Unesco

À la Conférence générale qui s'est tenue à Paris à l'automne 1989, la Délégation canadienne a exprimé son accord avec le programme de la Décennie mondiale du développement culturel et son appui à la création du Programme international. La Conférence générale a été mise au fait de la formation d'un comité canadien de la Décennie, du mandat qu'il s'est donné et de ses activités. Le Canada a aussi fait des recommandations quant à la promotion et au financement des projets soumis dans le cadre de la Décennie et, à cet égard, il a souligné l'importance d'entretenir des liens étroits avec les autres agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales. Il a aussi fait valoir son intention de participer activement aux événements prévus pour commémorer le cinquième centenaire de "La Rencontre de deux mondes". Enfin, le Canada a appuyé le plan d'action et la stratégie proposés pour la Décennie mondiale du développement culturel. Il a aussi souligné son appréciation de l'intégration de la dimension culturelle dans les stratégies de développement et d'une participation locale élargie à la prise de décisions.

Réunions intergouvernementales

- Ian C. Clark, membre du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel, président de la Fondation ICOM, ancien ambassadeur et délégué permanent du Canada auprès de l'Unesco et ancien membre du Conseil exécutif de l'Unesco, a participé à une consultation informelle portant sur l'établissement éventuel d'un Programme international pour la Décennie mondiale du développement culturel. Cette réunion a eu lieu à Paris les 4 et 5 décembre 1989.

- Le Comité intergouvernemental de la Décennie mondiale du développement culturel a tenu une réunion à Paris, du 5 au 9 février 1990. Lorraine Thorsrud, membre du Conseil des Arts du Canada, du Comité exécutif de la Commission canadienne pour l'Unesco et du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel, y a assisté en qualité d'observatrice. Entre autres choses, le comité intergouvernemental a exprimé la nécessité d'assumer pleinement son rôle décisionnel et ses responsabilités ainsi que son appui à la création d'un Programme international. Il a convenu d'encourager principalement des projets d'envergure, interdisciplinaires et innovateurs.

Réunions du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel

Le Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel s'est réuni les 10 et 11 octobre 1989, à Ottawa. Le Comité de direction, formé de sept membres du Comité canadien, s'est réuni à Montréal le 10 mai 1989, à Ottawa le 27 juin 1989, à Halifax le 22 septembre 1989 et à Ottawa le 24 novembre 1989 ainsi que le 15 mars 1990. Le Comité canadien a pour mandat notamment, de promouvoir au Canada les objectifs de la Décennie; d'élaborer des lignes directrices visant la participation du Canada, entre autres en vue de stimuler l'imagination créatrice du pays, et d'arrêter des politiques et des stratégies. Parmi les projets qui lui ont été présentés et qu'il a étudiés, le Comité a convenu de présenter cette année 25 projets au Secrétariat de la Décennie mondiale du développement culturel. Ces projets ont été examinés par un Comité intersectoriel à l'instar de ceux soumis par les autres États membres participants. Le projet canadien "Atelier international indigène sur les arts", a été reconnu comme activité-Décennie avec financement. À titre d'exemples, parmi les projets qui ont obtenu la reconnaissance de la Décennie, on compte des publications dont "Encyclopédie mondiale du théâtre contemporain" ou encore "Familles du monde; la vie de famille au tournant du 20e siècle", des travaux de recherche dont "Une évaluation de la structure de l'Unesco en matière de statistiques culturelles", des échanges culturels dont "Le Prix Tundia" et un certain nombre de colloques et congrès, notamment "Colloque international sur la gestion des villes du patrimoine", "XIIe Congrès international des archives:

L'archiviste à l'âge de l'information" et la "16e Conférence annuelle de l'ICOM", en 1992.

- Trois membres du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel se sont retirés du Comité pour diverses raisons.

- Jean-Paul L'Allier (coprésident). M. L'Allier a été élu maire de Québec.
- Gerhard Herzberg a dû quitter le Comité pour des raisons personnelles.
- Zarin Mehta a été nommé directeur du Festival d'été Ravinia à Chicago.

Albert Millaire, homme de théâtre, a été nommé coprésident du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel le 8 mars 1990. À ce titre, M. Millaire, qui succède à Son Honneur Jean-Paul L'Allier, travaillera en étroite collaboration avec la coprésidente, Elisabeth Mann-Borgese, de Halifax, professeure au Département de sciences politiques de l'Université Dalhousie, Institut Pearson, et présidente du Centre international de développement des océans, ainsi qu'avec les quelque 25 autres personnalités canadiennes qui forment le comité.

Visites au Canada

Gloria Lopez-Morales, responsable et coordonnatrice du programme "La Rencontre de deux mondes" au Secrétariat de l'Unesco à Paris, a rendu visite à la Commission du 26 février au 2 mars 1990. Elle a participé à deux réunions organisées par la Commission canadienne pour l'Unesco, à Ottawa: le 27 février, avec des représentants des peuples autochtones, et le 28 février, avec des représentants gouvernementaux. Le but de ces réunions était d'exposer le grand projet de l'Unesco du cinquième centenaire de "La rencontre de deux mondes" (1492-1992), et de poursuivre les conversations entamées au moment de la Conférence générale quant à la possibilité pour le Canada d'organiser une conférence internationale portant sur les cultures indigènes du continent américain. Au cours d'un bref séjour au bureau de liaison de l'Unesco à Québec, Mme Lopez-Morales s'est entretenue du projet avec Konrad Sioui de l'Assemblée des Premières Nations ainsi qu'avec Ghislain Picard du Conseil Atikamekw-Montagnais, Gilbert Pilot, chef de bande de Sept-Îles, et Henri Dorion du Musée des civilisations à Québec.

Autres activités

Hélène Laperrière de la Ville de Montréal et le politicologue Daniel Latouche, professeur à l'Institut national de la recherche scientifique de l'UQAM, ont participé au Séminaire international d'experts sur: "La culture de quartier: Animation culturelle dans le quartier urbain". Ce séminaire, organisé par la Commission nationale suisse pour l'Unesco, a eu lieu à Boldern/Männedorf (Suisse) du 30 novembre au 2 décembre 1989.

Glen Eyford a été mandaté par la Commission pour mettre en oeuvre une proposition qu'il a présentée au Comité canadien de la Décennie dont il fait partie. Ainsi, à l'automne 1990, un atelier de deux jours est prévu auquel participeront quelque trente experts qui feront le point sur la question de la dimension culturelle du développement. À cet effet, une rencontre préparatoire a eu lieu le 14 mars 1990 à laquelle participaient des représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

Publication

La Commission a fait paraître une brochure exposant les grandes lignes de la Décennie mondiale du développement culturel et de sa mise en oeuvre au Canada.

Activités du Comité exécutif, du personnel et d'autres membres de la Commission

- En mai 1989, Viviane Launay, vice-présidente de la Commission canadienne pour l'Unesco, a fait un exposé sur la Décennie mondiale du développement culturel devant l'Association canadienne des Hispanistes, réunie à Québec.

- En septembre 1989, Gilles Lefebvre, membre du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel et Fondateur des Jeunesses musicales du Canada, a prononcé une conférence sur la contribution de l'Unesco dans le domaine de l'éducation musicale dans le cadre du Festival international de musique de Montréal.

- Lorraine Thorsrud, membre du Conseil des Arts du Canada, du Comité exécutif de la Commission canadienne pour l'Unesco et du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel, a présenté un exposé sur la Décennie dans le cadre de la conférence sur les "Migrations et transformations des cultures au Canada", qui s'est tenue à Calgary (Alberta) les 21 et 22 octobre 1989.

- Gilles Lefebvre, membre du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel, s'est entretenu de la Décennie dans le cadre d'une conférence régulière de la Société d'études et de conférences, à Montréal, le 31 octobre 1989.

- Louis Patenaude, secrétaire général associé, a pris la parole devant le Foro iberico de l'Université d'Ottawa, le 16 janvier 1990, sur le projet de l'Unesco "La rencontre de deux mondes" (1492-1992), qui a pour objet de commémorer la première rencontre des habitants des deux hémisphères.

- Ian C. Clark était conférencier principal dans le cadre d'une semaine ayant pour thème "Global Development Awareness", tenue à l'Université de Toronto, en février 1990. L'allocution de M. Clark portait sur l'Unesco et la dimension culturelle du développement.

- Lyse Richer, membre du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel, était l'invitée à l'occasion d'une rencontre organisée le 19 mars 1990 par le Bureau de l'Agence Québec/Wallonie - Bruxelles pour la jeunesse. Elle a fait connaître les initiatives en cours au Canada et fait état de la participation canadienne à ce grand mouvement international.

4.11 PROGRAMME DE PARTICIPATION

Ce Programme permet à l'Unesco de participer aux activités des États membres et membres associés, d'organisations intergouvernementales et d'organisations internationales non gouvernementales susceptibles de contribuer, sur le plan national, sous-régional, régional ou interrégional, à la réalisation des objectifs définis par la Conférence générale de l'Unesco. Il est complémentaire des programmes sectoriels planifiés dans l'ensemble du Titre II, et constitue de ce fait un moyen important pour promouvoir la coopération multinationale des activités novatrices. Il faut également noter que les activités entreprises au titre du Programme de participation ont souvent débouché sur des projets de grande envergure, mis en oeuvre grâce à des fonds fournis par des organes internationaux de financement ou provenant des budgets nationaux des États membres. Les domaines d'activité de la compétence de l'Unesco pour lesquels les États peuvent présenter des demandes au titre du Programme de participation sont spécifiés tous les deux ans par la Conférence générale et figurent dans le Programme et Budget qu'elle a approuvé.

Le Bureau du Comité exécutif de la Commission et les chargés de programmes se sont réunis le 30 novembre 1989 pour examiner les demandes reçues et déterminer leur degré de priorité. Ces demandes provenant d'organismes canadiens, ainsi que trois autres soumises par des organisations internationales non gouvernementales*, ont été présentées à l'Unesco avant la date limite du 31 décembre 1989. La décision finale concernant l'allocation des fonds est prise au Secrétariat à Paris.

Conformément aux exigences de l'Unesco, la Commission a sollicité l'appui d'autres commissions nationales pour ses propres demandes à caractère interrégional. Elle a, de son côté, appuyé des demandes d'autres pays, dont les suivants: Belgique, Chine, Danemark, France, Ghana, Hongrie, Kenya, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Suisse, Tunisie et Ukraine.

* Il est à noter que les organisations internationales non gouvernementales peuvent présenter des projets au titre du programme de participation. Elles le font par l'intermédiaire de la Commission nationale pour l'Unesco du pays où se trouve leur siège ou par celle du pays où leur projet doit être mis en oeuvre.

5. PRIX McLUHAN TÉLÉGLOBE CANADA POUR 1989

Le Prix d'une valeur de 50 000 $, accompagné d'une médaille commémorative a été remis au français Pierre Schaeffer, par l'honorable Marcel Masse, ministre des Communications, à une cérémonie qui a eu lieu à Montréal, le 7 décembre 1989. Pionnier français de la création radiophonique, audiovisuelle et musicale associée aux nouvelles technologies, Pierre Schaeffer a grandement contribué à la compréhension des médias et de leur influence, tant par son intervention créatrice que par sa réflexion théorique. Fondateur du Studio d'essai à la Radio d'État française, du Groupe de recherches de musique concrète et de la Radio de la France d'Outre-Mer, il a joué un rôle de catalyseur auprès des créateurs. Il a aussi exercé une influence considérable sur l'essor de l'expression artistique au moyen des nouvelles technologies et une action novatrice auprès des pays en développement.

Dans l'esprit du "village global" défini par Marshall McLuhan, une vidéoconférence par satellite, animée par Jean-Claude Delorme, a permis la participation depuis Paris de Michel Polac, producteur et réalisateur de radio, de télévision et de cinéma, qui a fait l'éloge du lauréat. André Payette, animateur et journaliste à la radio et à la télévision canadiennes, était maître de cérémonie.

Morten Giersing, chef de la section pour la libre circulation de l'information et la recherche en matière de communication, du Secrétariat de l'Unesco, a représenté le directeur général à cette cérémonie.

Un jury composé de cinq personnalités canadiennes a choisi le lauréat du Prix de 1989 parmi les 28 candidats proposés par 19 Commissions nationales pour l'Unesco représentant toutes les régions du monde.

Le Prix McLuhan Téléglobe Canada a été créé en 1983, Année mondiale des communications par la Commission canadienne pour l'Unesco, en association avec Téléglobe Canada Inc. qui en assure le financement.

Pierre Schaeffer a prononcé une conférence sur "La musique et la communication" à l'Université de Montréal, le 5 décembre 1989.

6. PROGRAMME D'ASSISTANCE DE LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO/ACDI (PAUA)

En août 1986, la Commission canadienne pour l'Unesco lançait un programme d'assistance de deux ans pour soutenir de modestes projets de coopération organisés par des Canadiens au profit de pays en développement. Le programme PAUA visait à accroître la collaboration entre l'ACDI et la Commission canadienne pour l'Unesco, et marquait la volonté du Canada de poursuivre sa participation à l'Unesco.

Les projets décrits ci-dessous ont été complétés durant l'année fiscale 1989-1990.

ÉDUCATION

Écoles administrées par des Indiens au Canada et en Amérique du Sud

L'Assemblée des Premières Nations a reçu 4 000 $ pour un programme d'échange d'élèves autochtones du Canada et de l'Amérique du Sud au printemps 1987. Le projet avait pour objet de permettre aux élèves d'étudier et de comparer la formulation et l'application des politiques d'éducation concernant les Indiens dans ces deux régions du monde.

Trousse de formation en alphabétisation

Judith Marshall a reçu 10 000 $ pour produire une trousse de formation en alphabétisation destinée aux pays africains où on parle le portugais (surtout le Mozambique). La trousse a été compilée par des enseignants canadiens et était fondée sur les résultats d'une étude coordonnée par Mme Marshall, parrainée par le Conseil international pour l'éducation des adultes et financée par l'ACDI.

Vulgarisation scientifique

L'Ontario Science Centre a reçu 9 000 $ pour organiser dix ateliers d'un jour sur la vulgarisaiton des sciences et de la technologie à l'intention des professeurs de sciences du Mexique. Les ateliers ont réuni 2 000 professeurs à l'automne 1988, au Planétarium de Guadalajara et au Centre des sciences de Mexico.

Administration de l'éducation dans les écoles du Kenya

Un montant de 17 000 $ a été accordé à l'International Education Centre de St. Mary's University pour lui permettre d'organiser un programme de formation destiné à améliorer l'administration de l'éducation dans les écoles du Kenya. Le projet a été réalisé en coopération avec l'Université Kenyatta à Nairobi.

CULTURE

Développement culturel et économique d'un site archéologique au Belize

Jaime Awe de l'Université Trent a reçu 10 000 $ pour aider le gouvernement du Belize à faire du site archéologique Cahal Pech une ressource culturelle et économique et un site du patrimoine national. Le projet devait aussi aboutir à la production d'une carte et d'un guide pour les écoles et le tourisme.

Archéométrie en Égypte

George Burns, de l'Université de Toronto, a reçu 10 000 $ pour poursuivre son travail de collaboration avec la Société des antiquités de l'Égypte sur la restauration et la conservation des monuments archéologiques de la vallée du Nil. Le projet comprenait des recherches sur les processus physico-chimiques menaçant les monuments.

SCIENCES SOCIALES

Femmes - Développement - Formation

L'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke s'est vu attribuer 15 000 $ pour organiser à l'intention des femmes africaines un séminaire sur l'établissement et

la gestion de coopératives de femmes en Afrique occidentale, en collaboration avec le Centre Panafricain de formation coopérative. Les fonds PAUA ont couvert les frais de voyage et de séjour des participantes africaines et une partie des frais d'organisation.

Centre de formation pour les femmes de Binshua

L'International Training Unit de l'Université de Guelph a reçu un montant de 13 000 $ pour mettre au point un programme de formation destiné à améliorer les aptitudes en affaires des femmes responsables de la Coopérative des femmes du village de Binshua au Cameroun.

DROITS DE L'HOMME

Échanges de jeunes

La Jeunesse étudiante catholique a obtenu 15 000 $ pour un programme d'échange d'élèves québécois et brésiliens. L'échange avait pour objet de promouvoir le dialogue entre les jeunes canadiens et brésiliens sur des questions de droits de la personne et de discrimination, particulièrement en ce qui concerne les jeunes femmes et les jeunes hommes.

Villages internationaux d'enfants

Un montant de 3 000 $ a été accordé à la Division d'Ottawa de l'Association des villages internationaux d'enfants pour son programme de 1987. L'organisme a réuni des enfants de 11 ans du monde entier afin d'encourager la compréhension et l'amitié internationales au cours d'une série d'activités et de programmes culturels. Le Village de 1987 a eu lieu à Ottawa du 8 juillet au 5 août 1987.

SCIENCES NATURELLES

Cours international sur la gestion des eaux

Un montant de 7 000 $ a été accordé à José Llamas, professeur de l'Université Laval, pour organiser un cours international sur la gestion des eaux dans les régions arides et semi-arides.

Matériel d'enseignement en hydrologie et géologie, à Bamako, Mali

Pierre Simard, coopérant du Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI), a reçu 5 000 $ pour préparer du matériel d'enseignement destiné aux élèves d'hydrologie et de géologie de l'École centrale pour l'Industrie, le Commerce et l'Administration, à Bamako, au Mali.

Amélioration des petites fermes d'animaux au Tibet

Michael Cowley, éleveur et membre du comité de gestion de la réserve de la biosphère de Waterton, a obtenu 10 000 $ pour un programme d'échange d'éleveurs canadiens et tibétains dont le but est d'améliorer le fonctionnement des petites fermes d'animaux au Tibet.

Expansion de la section des microscopes électroniques de l'Université du Zimbabwe

Un montant de 6 000 $ a été accordé à Ronald Whitehouse du Département de microbiologie médicale et des maladies infectieuses de l'Université de l'Alberta, pour contribuer à l'expansion de la section des microscopes électroniques de l'Université du Zimbabwe. Le docteur Whitehouse a également donné une formation technique et des conférences, et collaboré à des travaux de recherche à l'université.

Dixième conférence internationale pour l'enseignement de la chimie

Une subvention de $7 000 a été accordée aux organisateurs de la Dixième conférence internationale pour l'enseignement de la chimie, afin de permettre aux participants de pays en développement de participer à la conférence. Cette réunion internationale a eu lieu à l'Université de Waterloo, du 20-25 août 1989.

COMMUNICATIONS ET SCIENCE DE L'INFORMATION

Projet des bibliothèques de l'Université McGill et de l'Université de médecine de Chine (étape de la formation)

Un montant de 13 500 $ a été accordé à David Crawford, de la bibliothèque médicale de l'Université McGill, pour un programme d'échange avec l'Université de médecine de Chine, à Shenyang, en Chine. Avec ces fonds, le directeur et un interne de la bibliothèque de l'Université de médecine de Chine ont fait un stage de formation à l'Université McGill en 1988.

7. INFORMATION DU PUBLIC

Au cours de la période 1989-90, environ 75 articles traitant de l'Unesco ou faisant référence à l'Unesco à un titre ou à un autre ont paru dans différents journaux canadiens tels, Le Devoir, The Globe and Mail, La Presse, Le Droit, The Winnipeg Free Press et différentes revues spécialisées.

Le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor, a accordé une entrevue à l'émission "Les industries de la culture" de Radio-Canada F.M. diffusée en février 1990.

Tom McPhail a accordé deux entrevues sur la question de la communication à l'Unesco, l'une à un journaliste de l'Agence France Presse, l'autre à un journaliste de la Gazette de Montréal.

Lyse Richer, membre du Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel, a accordé une entrevue à Radio Canada international sur la Décennie mondiale du développement culturel.

Guy Bourgeault, président de la Commission canadienne pour l'Unesco a accordé une entrevue à la station de télévision Télémétropole de Montréal sur "le rôle de l'Unesco dans l'éducation au seuil de l'an 2000" à l'occasion du 25^{e} anniversaire du ministère de l'Éducation du Québec diffusée en février 1990.

Louis Patenaude, secrétaire général associé, a accordé une entrevue à la Canadian Broadcasting Corporation portant sur les travaux de la Conférence générale en matière de communication (novembre 1989).

Francine Fournier a fait parvenir au journal Winnipeg Free Press une lettre qui a paru en page éditoriale le 13 mai 1989, sur le processus de réforme à l'Unesco.

Distribution et vente de publications

Publications de la Commission canadienne pour l'Unesco disponibles à la Commission

- Rapport de la 30^{e} Assemblée annuelle de la Commission canadienne pour l'Unesco, 1-4 juin 1988, Yellowknife
- Transcriptions et textes des allocutions présentées à la 30^{e} Assemblée annuelle de la Commission canadienne pour l'Unesco, 1988, Yellowknife
- Revue de presse de la 30^{e} Assemblée annuelle de la Commission canadienne pour l'Unesco, 1988, Yellowknife
- Rapport de la 31^{e} Assemblée annuelle de la Commission canadienne pour l'Unesco, 29-31 mars 1989, Ottawa
- Transcriptions et textes des allocutions présentées à la 31^{e} Assemblée annuelle de la Commission canadienne pour l'Unesco, 1989, Ottawa
- Rapport de la Secrétaire générale 1988-1989
- Discussion de groupe organisée par la Sous-commission de la condition de la femme sur "Femmes, culture et environnement", Ottawa, 29 mars 1989
- Notes biographiques du Directeur général de l'Unesco, **Federico Mayor Zaragoza**
- Catalogue de la Cinémathèque de l'Unesco "Préservation du patrimoine culturel: un catalogue de films et vidéos de l'Unesco et Nouveaux films et vidéos de l'Unesco" (en collaboration avec l'Institut canadien du film)
- Les rapports des réunions de l'Unesco sont disponibles sur demande

Les "Rapports de la Commission" sont mis en vente par les Éditions Renouf Limitée.

54	La radiotélédiffusion autochtone dans le Nord canadien. Mai 1988. 57 p.	8,00 $
53	L'art et les nouveaux médias. Décembre 1986. 38 p.	8,00 $
52	La participation de divers groupes sociaux au processus éducatif. Mai 1986. 65 p.	8,00 $
51	Apprendre : un nouveau paradigme. Mai 1985. 124 p.	8,00 $
50	Le Canada et l'Unesco - une association fructueuse. Avril 1985. 152 p.	10,00 $
49	La zone côtière de Terre-Neuve et son influence sur le développement des collectivités. Mars 1984. (Bilingue) français, 61 p., anglais, 59 p.	8,00 $
48	Pour comprendre 1984. Novembre 1984. (Bilingue) 330 p.	15,00 $
46	Les États-Unis et l'Unesco. Juillet 1984. (Bilingue) français, 38 p., anglais, 36 p.	8,00 $
45	Stratégies en vue du pouvoir : Moyens et méthodes par lesquels les femmes peuvent participer à l'élaboration des politiques. Juin 1984. (Bilingue) français, 62 p., anglais, 56 p.	8,00 $
42	L'analphabétisme chez les adultes au Canada - Réflexion pour une action. Été 1983. 152 p.	10,00 $
35	Colloque sur l'amélioration de la contribution des moyens de communication de masse à l'éducation des adultes. Février 1980. (Bilingue) français, 20 p., anglais, 20 p.	4,00 $

Les publications de l'Unesco sont mises en vente par les Éditions Renouf Limitée

Siège social
1294, chemin Algoma
Ottawa (Ontario)
K1B 3W8
(613)741-4333

Magasin
61, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5A6
(613)238-8985

Magasin
211, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M5B 1M4
(416)363-3171

Cinémathèque
La Commission canadienne pour l'Unesco possède une collection de films de l'Unesco; elle est entreposée à l'Institut canadien du film qui se charge, à contrat, de son administration pour le compte de la Commission.

La collection comprend environ 80 titres dont 55 sont disponibles en français et en anglais, 19 en anglais seulement et 6 en français seulement. Ces films traitent de différents aspects du travail de l'Unesco. De plus, il existe une collection de 26 films sur la préservation du patrimoine culturel dont 23 sont disponibles en français et en anglais, un en anglais seulement et deux en français seulement.

Centre de documentation
Le centre de documentation de la Commission comprend des publications de l'Unesco, une photothèque, des collections de diapositives et d'autres documents de l'Unesco, dont ses conventions et recommandations. Certains documents peuvent être obtenus sur demande, d'autres sont à consulter sur place.

IV SECRÉTARIAT

IV SECRÉTARIAT
au 31 mars 1990

		(613)
Francine Fournier	Secrétaire générale	598-4326
Doranne Fleury	Adjointe administrative et Secrétaire	
Louis Patenaude	Secrétaire général associé	598-4329
Ineke Giorgi	Secrétaire	
Monique Scott	Agent d'administration et des finances	598-4325
Carole Albert-Bélisle	Secrétaire/commis	
vacant	Agent principal d'information	598-4325
Carmélia Quinn	Adjointe à l'information	598-4325
Annette Roy	Secrétaire	
Mariette Hogue	Chargée de programmes (Éducation)	598-4327
Marguerite Currie	Secrétaire	
Brad Munro	Chargé de programmes (Alphabétisation)	598-4385
vacant	Chargé de programmes (MAB/Canada, Sciences naturelles)	598-4330
Madeleine Parisien	Secrétaire	
vacant	Chargé de programmes (Culture)	598-4328
Linda Brassard	Secrétaire	
Louise L. Trahan	Chargée de programmes (Décennie mondiale du développement culturel)	598-4328
Linda Brassard	Secrétaire	
Linda Allain	Chargée de programmes (Droits de la personne, Sciences sociales et humaines, Condition de la femme, Jeunesse, Développement international et Communications)	598-4329
Ineke Giorgi	Secrétaire	
Aline Sigurdson	Chargée de programmes (Programmes intersectoriels et projets spéciaux)	598-4381
Terence Lynch	Secrétaire	

CHANGEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL
du 1er avril 1989 au 31 mars 1990

Un nouveau poste permanent a été créé à la Commission: il s'agit du poste d'agent responsable de la Décennie mondiale du développement culturel. Trois postes sont ajoutés au personnel de la Commission pour une période minimale de deux ans pour traiter des programmes et activités reliés à l'Année internationale d'alphabétisation: il s'agit d'un poste d'agent responsable principal, d'un poste agent et d'un poste de secrétaire.

Doranne Fleury, anciennement secrétaire administrative à l'Association des Musées canadiens, a assumé les fonctions de secrétaire de la secrétaire générale le 17 avril 1989.

Linda Brassard a assumé les responsabilités de secrétaire de la chargée de programmes en culture, communication et études prospectives, le 14 août 1989.

Rowan Shirkie, agent principal d'information, a quitté la Commission le 8 septembre 1989, pour poursuivre sa carrière à Edmonton, en Alberta.

Dawn Conway, chargée de programmes en Sciences naturelles et MAB, a quitté la Commission le 29 septembre 1989, pour assumer les responsabilités de chef des programmes internationaux au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

Jim Birtch, de Parcs Canada, assume les responsabilités de chargé de programmes en Sciences naturelles et l'administration du Comité MAB/Canada depuis le 1er novembre 1989. Ses services sont prêtés par Parcs Canada jusqu'au 31 mai.

Giga Jurgens, chargée de programmes en Culture, s'est retirée de la Commission en décembre 1989, après 23 années de service.

Monique Noël, secrétaire du secrétaire général associé et de la chargée de programmes en Sciences sociales, Droits de la personne, Condition de la femme, Développement international et Jeunesse, a quitté la Commission le 19 janvier 1990, pour assumer des fonctions au service de communications du Conseil des Arts du Canada.

Ineke Giorgi, secrétaire de la chargée des Programmes intersectoriels et des Projets spéciaux, a assumé les responsabilités de secrétaire du secrétaire général associé et de la chargée de programmes en Sciences sociales, Droits de la personne, Condition de la femme, Développement international et Jeunesse, le 22 janvier 1990.

Louise L. Trahan, a assumé les responsabilités de chargée de programmes pour la Décennie mondiale du développement culturel à la Commission, le 29 janvier 1990.

Elaine Blais s'est jointe à la Commission le 1er février 1990 comme secrétaire de la chargée des programmes intersectoriels et projects spéciaux.

Brad Munro, directeur intérimaire, Relations Fed/Prov/Ter au Secrétariat national à l'alphabétisation du Secrétariat d'État, a été détaché auprès de la Commission canadienne pour l'Unesco pour une période de deux ans, afin d'assumer la responsabilité des programmes relatifs à l'Année internationale de l'alphabétisation. Il est entré en fonction le 1er février 1990.

ANNEXES

LA CHARTE DES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO

Préambule

Considérant que l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture lui assigne pour mission de "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples".

Considérant qu'il est indispensable pour que l'Organisation puisse remplir cette mission que, dans chaque État membre, les milieux intellectuels et scientifiques lui apportent leur concours actif, et que la population coopère avec elle.

Vu le cadre offert par l'article VII de l'Acte constitutif qui prévoit, à cet effet, que "chaque État membre prendra les dispositions appropriées à sa situation particulière pour associer aux travaux de l'Organisation les principaux groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de recherche scientifique et de culture, de préférence en constituant une commission nationale où seront représentés le gouvernement et ces différents groupes".

Considérant que les commissions nationales instituées en vertu de l'article VII de l'Acte constitutif contribuent de façon effective à faire connaître les objectifs de l'Unesco, à élargir son rayonnement et à favoriser l'exécution de son programme, en associant à cette action les milieux intellectuels et scientifiques de leurs pays respectifs,

Considérant que la Conférence générale, à diverses reprises et notamment à sa dix-neuvième session, a souligné la nécessité d'associer plus étroitement les États membres, par l'intermédiaire des commissions nationales, à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des programmes de l'Organisation, et recommandé de renforcer les commissions nationales en tant qu'organes de consultation, de liaison, d'information et d'exécution, ainsi que de favoriser la coopération entre les commissions nationales sur le plan sous-régional, régional et interrégional,

La Conférence générale, réunie à Paris en sa vingtième session, ce vingt-septième jour de novembre 1978, approuve la présente Charte des commissions nationales pour l'Unesco.

Article premier. Objet et fonctions des commissions nationales

1. Les Commissions nationales ont pour fonctions d'associer aux activités de l'Unesco les divers départements ministériels, les services, les institutions, les organisations et les particuliers qui travaillent à l'avancement de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information, de manière à mettre tous les États membres en mesure :
   a) De contribuer au maintien de la paix et de la sécurité et de la prospérité commune de l'humanité en participant aux activités de l'Unesco qui visent à favoriser la connaissance et la compréhension mutuelles des nations, à imprimer une impulsion vigoureuse à l'éducation populaire et à la diffusion de la culture et à aider à la préservation, à l'avancement et à la diffusion du savoir;
   b) De participer de manière croissante à l'action de l'Unesco, en particulier à l'élaboration et à l'exécution de ses programmes.

* Approuvée dans la résolution 7/42 adoptée par la Conférence générale de l'Unesco à sa vingtième session.

2. À cette fin, les commissions nationales :
   a) Coopèrent avec leur gouvernement et les services, organisations, institutions et personnalités intéressés aux questions relevant de la compétence de l'Unesco;
   b) Encouragent la participation des institutions nationales, gouvernementales et non gouvernementales et de personnalités diverses à l'élaboration et à l'exécution des programmes de l'Unesco, de manière à faire bénéficier l'Organisation de tous les concours intellectuels, scientifiques, artistiques ou administratifs qui lui sont nécessaires;
   c) Diffusent des informations sur les objectifs, le programme et les activités de l'Unesco et s'efforcent d'y intéresser l'opinion publique.

3. En outre, et compte tenu des besoins de chaque État membre et des dispositions prises par lui, les commissions nationales peuvent :
   a) Participer à la planification et à l'exécution d'activités confiées à l'Unesco et bénéficiant de l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et d'autres programmes internationaux;
   b) Participer à la recherche de candidats pour les postes de l'Unesco, financés au titre du programme ordinaire ou par des moyens extrabudgétaires, et au placement des boursiers de l'Organisation;
   c) Participer avec d'autres commissions nationales à des études conjointes portant sur des questions intéressant l'Unesco;
   d) Entreprendre de leur propre initiative d'autres activités liées aux objectifs généraux de l'Unesco.

4. En vue de développer la coopération régionale, sous-régionale et bilatérale, dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de l'information, notamment au moyen de programmes conçus et exécutés conjointement, les commissions nationales collaborent entre elles et avec les bureaux et centres régionaux de l'Unesco. Cette coopération peut porter sur la préparation, l'exécution et l'évaluation de projets, et prendre la forme d'études, de séminaires, de réunions et de conférences organisés en commun, ainsi que d'échanges d'informations, de documents et de visites.

Article II. Rôle des commissions nationales à l'égard des États membres

1. Chaque État membre définit les responsabilités de sa commission nationale. En général, les commissions nationales :
   a) Favorisent une liaison étroite entre les organes et services de l'État, les associations professionnelles et autres, les universités et autres centres d'enseignement et de recherche, et les autres institutions s'intéressant à l'éducation, aux sciences, à la culture et à l'information;
   b) Apportent leur coopération aux délégations de leurs gouvernements à la Conférence générale, et aux autres réunions intergouvernementales convoquées par l'Unesco, entre autres en préparant la contribution de leurs gouvernements aux travaux de ces réunions;
   c) Suivent l'évolution du programme de l'Unesco et attirent l'attention des organes intéressés sur les possibilités que peut offrir la coopération internationale;
   d) Collaborent aux activités nationales liées au programme de l'Unesco et à l'évaluation de ce programme;
   e) Assurent la diffusion des informations provenant d'autres pays et concernant des questions d'intérêt national dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de l'information;
   f) Encouragent sur le plan national les échanges entre disciplines et la coopération entre institutions intéressées à l'éducation, aux sciences, à la culture et à l'information, en vue de contribuer à associer les milieux intellectuels à certaines des tâches prioritaires du développement.

2. Selon les dispositions prises par chaque État membre, les commissions nationales peuvent, entre autres :
   a) Assumer seules ou en collaboration avec d'autres organismes la responsabilité de l'exécution des projets de l'Unesco dans leur pays et de la participation de leur pays à des activités sous-régionales, régionales ou internationales de l'Unesco;
   b) Porter à la connaissance des organismes et institutions nationaux les conclusions et recommandations adoptées par la Conférence générale ou par d'autres réunions, ou figurant dans des études et des rapports; encourager la discussion de ces

conclusions et recommandations à la lumière des besoins et des priorités du pays et organiser les activités complémentaires qui pourraient être nécessaires.

Article III. Services rendus à l'Unesco par les commissions nationales

1. La commission nationale assure la présence permanente de l'Unesco dans chaque État membre et concourt à son oeuvre de coopération intellectuelle internationale.

2. Les commissions nationales constituent pour l'Unesco d'importantes sources d'information sur les besoins et les priorités nationales dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de l'information, permettant ainsi à l'Organisation de mieux tenir compte dans ses programmes des besoins des États membres. Elles contribuent également à l'action normative, à l'orientation ou à l'exécution du programme de l'Organisation en faisant connaître leurs vues à l'occasion d'études et d'enquêtes et en répondant à des questionnaires.

3. Les commissions nationales fournissent des informations :
   a) Aux moyens d'information de masse et au grand public sur les objectifs de l'Unesco, ses programmes et ses activités;
   b) Aux personnes et aux institutions qui s'intéressent à tout aspect de l'action de l'Unesco.

4. Les commissions nationales doivent pouvoir contribuer efficacement à la mise en oeuvre du programme de l'Unesco :
   a) En mobilisant en sa faveur le concours et l'appui des milieux spécialisés du pays;
   b) En se chargeant d'exécuter elles-mêmes certaines activités du programme de l'Unesco.

Article IV. Responsabilités des États membres à l'égard des commissions nationales

1. Il appartient à chaque État membre, conformément à l'article VII de l'Acte constitutif, de doter sa commission nationale du statut, des structures et des ressources qui lui sont nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter efficacement de ses responsabilités à l'égard de l'Unesco et de l'État intéressé.

2. Chaque commission nationale comprend normalement des représentants des départements ministériels, services et autres organismes s'intéressant aux problèmes de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information, ainsi que des personnalités indépendantes représentatives des milieux intéressés. Ses membres doivent être d'un niveau et d'une compétence propres à lui assurer le soutien et la coopération des ministères, services, institutions nationales et personnes pouvant contribuer à l'oeuvre de l'Unesco.

3. Les commissions nationales peuvent comprendre des comités exécutifs et permanents, des organes de coordination, des sous-commissions et tous autres organes subsidiaires nécessaires.

4. Pour pouvoir fonctionner efficacement, toute commission nationale doit être dotée :
   a) D'un statut juridique s'inspirant des dispositions de l'article VII de l'Acte constitutif de l'Unesco ainsi que des stipulations de la présente Charte, et définissant clairement les responsabilités qui lui sont confiées, sa composition, les conditions de son fonctionnement et les moyens dont elle peut disposer;
   b) D'un secrétariat permanent pourvu :
      i) D'un personnel de haut niveau, dont le statut, en particulier celui du secrétaire général, doit être clairement défini, et dont le mandat doit être d'une durée suffisante pour assurer la continuité indispensable;
      ii) De l'autorité et des moyens financiers nécessaires pour lui permettre de s'acquitter efficacement des fonctions prévues dans la présente Charte et d'accroître sa participation aux activités de l'Organisation.

5. Il importe que, dans chaque État membre, une collaboration étroite soit établie entre la délégation permanente auprès de l'Unesco et la commission nationale.

Article V. Responsabilités de l'Unesco à l'égard des commissions nationales

1. Il appartient au Directeur général de l'Unesco de prendre les mesures qui lui paraîtront les plus appropriées afin d'associer les commissions nationales à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation du programme et des activités de l'Organisation et de veiller à ce qu'une liaison étroite soit établie entre les divers services, centres et bureaux régionaux de l'Organisation et les commissions nationales.

2. L'Organisation encourage le développement des commissions nationales et leur accorde, dans toute la mesure possible, les facilités nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches :
   a) En aidant sur leur demande les États membres à créer ou à réorganiser leur commission nationale, en leur donnant des avis ou en mettant à leur disposition des consultants ou des membres du Secrétariat;
   b) En assurant la formation des nouveaux secrétaires généraux et autres membres des secrétariats des commissions nationales;
   c) En leur apportant une aide matérielle;
   d) En les informant de toutes les missions de fonctionnaires ou de consultants et de toute autre activité de l'Unesco prévues dans leur pays;
   e) En leur fournissant de la documentation et du matériel d'information;
   f) En les aidant à traduire, à adapter et à diffuser les publications et documents de l'Unesco dans les langues nationales, ainsi qu'à éditer leurs propres ouvrages.

3. L'Unesco peut, grâce aux commissions nationales, prolonger et développer son action :
   a) En passant avec elles, en tant que de besoin, des contrats pour l'exécution d'activités prévues dans son programme;
   b) En fournissant une aide financière aux réunions sous-régionales et régionales qu'elles tiennent régulièrement afin d'étudier des questions d'intérêt commun, de formuler des propositions relatives aux programmes et d'organiser l'exécution conjointe d'activités particulières;
   c) En donnant des avis et en apportant une aide technique à ces réunions par la participation de fonctionnaires de l'Unesco;
   d) En favorisant l'établissement de liens de coopération permettant d'assurer l'exécution des décisions prises aux réunions sous-régionales et régionales;
   e) En fournissant une aide financière et technique aux mécanismes de liaison créés par les commissions nationales;
   f) En encourageant l'organisation de réunions des secrétaires généraux, notamment à l'occasion des sessions de la Conférence générale.

4. L'Unesco encourage les relations entre les commissions nationales des différentes régions en continuant et en renforçant l'appui qu'elle apporte :
   a) Aux réunions de groupes de secrétaires généraux de toutes les régions pour des échanges d'idées et d'expérience sur des problèmes particuliers;
   b) Aux consultations collectives interrégionales de secrétaires généraux de commissions nationales;
   c) Aux commissions nationales d'une région qui désirent envoyer un observateur aux conférences des commissions nationales d'autres régions;
   d) À l'exécution de projets conjoints et à d'autres activités entreprises en coopération par des commissions nationales de différentes régions.

EXTRAIT DE LA LOI DU CONSEIL DES ARTS

ARTICLE DE LA LOI DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AYANT TRAIT À L'INSTITUTION DE LA COMMISSION NATIONALE

5-6 Elizabeth II, 1957.

CHAPITRE 3

Loi instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales.

[*sanctionné le 28 mars 1957.*]

BUTS ET POUVOIRS DU CONSEIL

Buts et pouvoirs

8. (1) Le Conseil vise à développer et favoriser l'étude et la jouissance des arts, des humanités et des sciences sociales, de même que la production d'oeuvres s'y rattachant. Notamment, mais sans restreindre la portée générale de ce qui précède, le Conseil peut, pour faciliter la réalisation de ses fins,

(a) aider aux groupements dont les objets sont semblables à l'un quelconque des buts du Conseil, coopérer avec lesdits groupements et s'assurer leur concours;

(b) pourvoir, par l'entremise de groupements compétents ou d'autre façon, à des subventions, bourses d'études ou prêts à des personnes au Canada pour des études ou recherches dans le domaine des arts, des humanités ou des sciences sociales, en ce pays ou ailleurs, ainsi qu'à des personnes en d'autres pays pour des études ou recherches dans ces domaines au Canada;

(c) décerner des récompenses à des personnes au Canada qui ont acquis un mérite exceptionnel dans les arts, les humanités ou les sciences sociales;

(d) préparer et prendre en charge des expositions, représentations et publications d'oeuvres portant sur les arts, les humanités ou les sciences sociales;

(e) échanger avec d'autres pays, ou avec des groupements ou personnes s'y trouvant, des connaissances et renseignements sur les arts, les humanités et les sciences sociales; et

(f) prendre des dispositions en vue de la représentation et de l'interprétation d'humanités, de sciences sociales ou d'arts canadiens dans d'autres pays.

Attributions du Conseil à l'égard de l'Unesco.

(2) Le gouverneur en conseil peut assigner au Conseil les fonctions et attributions qu'il estime opportunes en ce qui concerne l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Annexe III

Texte de
l'Arrêté en Conseil
ayant trait à l'institution d'une Commission nationale
pour l'Unesco au Canada

C.P. 1957-831

CONSEIL PRIVÉ
HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA
LE VENDREDI 14 JUIN 1957.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL

Conformément au paragraphe (2) de l'article 8 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil de rendre le décret suivant:

1. Aux termes de l'Article VII de la Convention créant une Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Conseil des Arts du Canada prendra des mesures en vue de l'établissement d'une Commission nationale pour l'UNESCO, dont la mission sera d'aider à la réalisation du plan d'action spécifié aux paragraphes 3 et 4 ci-dessous et de donner des conseils en l'espèce. Dans l'organisation de la Commission nationale, le Conseil des Arts du Canada devrait tenir compte des exigences d'une commission nationale, telles que formulées dans le Guide de l'UNESCO pour les commissions nationales.
2. Le Conseil des Arts du Canada assurera le secrétariat pour la Commission nationale et deviendra l'intermédiaire normal entre la Commission nationale et le ministère des Affaires extérieures.
3. Avec l'aide de la Commission nationale pour l'Unesco ci-dessus prévue, le Conseil des Arts du Canada assumera la responsabilité à l'égard des matières suivantes:
   (a) La coordination des activités visant la réalisation du programme de l'UNESCO au Canada;
   (b) La participation canadienne aux activités visant la réalisation du programme de l'UNESCO à l'étranger, y compris l'apport de conseillers techniques et l'aide de groupes d'experts, tant officiels que non officiels, au Canada, mais à l'exclusion de ce qui est prévu au paragraphe 4 ci-dessous;
   (c) Les propositions concernant les programmes futurs de l'UNESCO, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures.
4. Avec l'aide de la Commission nationale pour l'UNESCO ci-dessus prévue, le Conseil des Arts du Canada peut conseiller le ministère des Affaires extérieures sur les questions de l'UNESCO se rapportant
   (a) À la constitution, à l'administration et au personnel;
   (b) Au budget et aux questions financières;
   (c) À l'adhésion du Canada à l'UNESCO et à tout ce qui a trait aux relations du Canada avec d'autres États et d'autres organisations internationales;
   (d) Aux élections aux postes de l'UNESCO;
   (e) Aux nominations des délégués du Canada;
   (f) Aux questions susceptibles d'entraîner des mesures législatives au Canada.

(Copie certifiée conforme,
Le Greffier du Conseil privé.
(signé) R.B. Bryce)

COMITÉ EXÉCUTIF

M. Guy Bourgeault (Président)
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale A
Montréal (Québec) H3C 3J7

M. Gilles Besner
Directeur-adjoint
Éducation et Formation
Union des Producteurs agricoles
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Dr. Joseph P. Farrell
Department of Adult Education
The Ontario Institute for Studies
in Education
252 Bloor Street West
Toronto, Ontario M5S 1V6

Mme Francine Fournier
Secrétaire générale
Commission canadienne pour l'Unesco
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Dr. J.M. Harrison
Consultant
Natural Resources
4 Kippewa Drive
Ottawa, Ontario K1S 3G4

Dr. David Hemphill
Director
Vancouver Museum
1100 Chestnut Street
Vancouver, British Columbia V6J 3J9

Mme Louise Imbeault, Directrice
Télévision française
Provinces de l'Atlantique
Société Radio-Canada
C.P. 950
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 8N8

Mme Viviane F. Launay (Vice-Présidente)
Directeur général
Fédération canadienne des études humaines
151, rue Slater, pièce 407
Ottawa (Ontario) K1P 5H3

Prof. Thomas McPhail
Director, Masters of Communications
Studies Program
The University of Calgary
2500 University Drive N.W.
Calgary, Alberta T2N 1N4

M. Louis Patenaude
Secrétaire général associé
Commission canadienne pour l'Unesco
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Mme Line Robillard
Directrice générale
YWCA
1355 ouest, boul. René-Levesque
Montréal (Québec) H3G 1T3

M. Robert Spickler
Directeur associé
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa, Ontario K1P 5V8

Mr. Charles Svoboda
United Nations Affairs Division (IMU)
Department of External Affairs
L.B. Pearson Bldg., Room A3-160
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A OG2

Mrs. Lorraine Thorsrud
165 Broadway East
Yorkton, Saskatchewan S3N 3K6

Dr. Francis R. Whyte
Director-General
Council of Ministers of Education, Canada
252 Bloor Street West, Suite 5-200
Toronto, Ontario M5S 1V5

Dr. Anne Whyte, Director
Division of Social Sciences
International Development
Research Centre
250 Albert Street, P.O. Box 8500
Ottawa, Ontario K1G 3H9

Annexe V

BUDGET DE LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

	1989-90 Budget	1989-90 Réel avril-mars	1990-91 Budget
	$	$	$
Traitements et avantages sociaux			
Salaires du personnel permanent	657,153	607,512	731,233
Salaires du personnel occasionnel	0	31,730	28,800
Surtemps	3,200	805	3,000
Avantages sociaux (pers. permanent)	82,408	91,293	104,334
Avantages sociaux (pers. occasionnel)	0	2,746	3,200
Salaires du personnel des agences	0	13,171	0
Total des salaires et des avantages sociaux	742,761	747,257	870,567
Frais généraux de fonctionnement			
Recrutement/déménagement	0	0	0
Déplacement du personnel	78,000	73,865	71,000
Accueil	5,000	5,484	3,000
Contrats de services	2,000	0	0
Réunions de la Commission et comités	105,000	152,649 *	120,000
Services professionnels (frais juridiques)	0	4009	0
Services professionnels (éval.& élab.de prog)	14,000	14,155	15,000
Services professionnels (traduction)	0	3,177	0
Billets de spectacle	500	422	500
Ouvrages de consultation, abonnements, affiliations, etc.	4,000	3,886	4,000
Fournitures de bureau et papeterie	8,500	6 755	6,000
Courrier/messagers	16,000	25,264	18,000
Télécommunication	16,000	16,507	12,000
Reproduction	15,000	27,755	15,000
Informatique	2,000	54	0
Annonces (Ressources Humaines)	0	10,100	0
Mobilier	129,000	129,000	129,000
Divers	1,000	1,594	1,000
	396,000	472,675	394,500
Frais de fonctionnement des programmes			
Réunions de consultation	20,000	26,307	21,000
Information (achat de matériel)	3,000	2,046	3,000
Information (publications de la Commission)	58,500	52,408 *	40,550
Information (publicité et photos)	8,500	10,253	10,000
Information (annonces)	5,000	540	2,000
Information (cinémathèque)	6,000	5,000	5,000
Aide aux réunions internationales au Canada	25,000	35,772 *	25,000
Études européennes en commun	14,600	8,619	4,000
Représentation canadienne aux réunions internationales au Canada	44,900	28,366	45,000
Fonds du Programme général	5,500	15,912	15,000
	191,000	185,223	170,550
Frais de fonctionnement du Programme L'Homme et la biosphère			
Réunions du comité MAB/Imprévus	7,000	6,021	10,000
Total des frais de fonctionnement	594,000	663,919	575,050
Traitements et frais de fonctionnement	1,336,761	1,411,176 *	1,445,617

* Dépenses nettes

RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF, DES SOUS-COMMISSIONS ET DES COMITÉS CONSULTATIFS DE LA COMMISSION

Ce qui suit est un relevé des réunions tenues pendant l'année par le Comité exécutif, les sous-commissions et les comités consultatifs de la Commission:

Comité exécutif	3
Comité sur le membership	4
Comité des candidatures	2
Comité de planification pour l'Assemblée annuelle	2
Sous-commission de l'éducation	2
Sous-commission de la condition de la femme	3
Comité consultatif sur la culture	3
Comité consultatif sur la communication	2
Comité consultatif sur les sciences sociales	1
Comité MAB/Canada de l'Unesco	2
Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel	1
Comité de direction	5
Groupe de travail pour les Études prospectives	2

Annexe VII

*COMPOSITION ACTUELLE DU SECRÉTARIAT

		(613)
Francine Fournier	Secrétaire générale	598-4326
Doranne Fleury	Adjointe administrative et Secrétaire	
Louis Patenaude	Secrétaire général associé	598-4329
Ineke Giorgi	Secrétaire	
Monique Scott	Agent d'administration et des finances	598-4325
Carole Albert-Bélisle	Secrétaire/commis	
vacant	Agent principal d'information	598-4325
Carmélia Quinn	Adjointe à l'information	598-4325
Annette Roy	Secrétaire	
Mariette Hogue	Chargée de programmes (Éducation)	598-4327
Marguerite Currie	Secrétaire	
Brad Munro	Chargé de programmes (Alphabétisation)	598-4385
Sharon Fournier	Secrétaire	
vacant	Chargé de programmes (MAB/Canada, Sciences naturelles)	598-4330
Madeleine Parisien	Secrétaire	
vacant	Chargé de programmes (Culture, Communication et Études prospectives)	598-4328
Linda Brassard	Secrétaire	
Louise L. Trahan	Chargée de programmes (Décennie mondiale du développement culturel)	598-4328
Linda Brassard	Secrétaire	
Linda Allain	Chargée de programmes (Droits de la personne, Sciences sociales et humaines, Condition de la femme, Jeunesse, et Développement international)	598-4329
Ineke Giorgi	Secrétaire	
Aline Sigurdson	Chargée de programmes (Programmes intersectoriels et projets spéciaux)	598-4381
Terence Lynch	Secrétaire	

* Cette liste du personnel établie le 7 juin 1990 a été annexée pour l'information de nos lecteurs.